

66510, Basses-Alpes = 1938.

Pièces n° 16

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 OCTOBRE 1938.

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	411
Nombre des votants	410
Nombre des suffrages exprimés	408

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : H O N N O R A T

Prénoms : André

Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant

Date de la naissance : 10 Décembre 1868

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 239 voix

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. DE COURTOIS Pierre	302 voix REELU
M. GARDIOL Louis	128 -
M. BARON Charles	95 -
M. TURCAN Joseph	6 -
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	10
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne	"

6-366-1926. [7938]

Quinquagénaire

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 OCTOBRE 1938.

(III^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	411
Nombre des votants.....	410
Nombre des suffrages exprimés.....	408

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : DE COURTOIS

Prénoms : Pierre

Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant - Avocat à la Cour d'Appel de PARIS.

Date de la naissance : 28 Novembre 1878

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 302

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. HONNORAT André.....	239 voix - REELU
M. GARDIOL Louis.....	128 -
M. BARON Charles.....	95 -
M. TURCIN Joseph.....	6 -
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	10 -
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..	"

6-366-1926. [7938]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(MODÈLE N° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914,
30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOUT 1929

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *23 Octobre 1938*,
à *huit heures*, pour élire *deux* sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *vingt huit*, le *vingt-trois* du mois d'*Octobre*
nous⁽¹⁾ *Prigent Eugène Victor Clément, Président*
du tribunal de première instance de *Digne*, nous sommes
rendu dans la salle de *la Cour d'Amises* à *Digne*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'*es Basses Alpes*
convoqué en vertu du décret du *1 Septembre 1938*
à l'effet d'élire *deux* sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Arnaud Justin* (délégué de *Moriez*), né le *1 Novembre 1863*
M. *Siauland Louis* (d^e de *Mallemoisson*), né le *25 février 1892*
M. *Segond Joseph* (d^e de *Prads*), né le *17 Juin 1871*
M. *Blanc Gabriel* (d^e de *Barrême*), né le *22 août 1904*
Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M. *Lesbros Roger*
délégué de (*Reillanne*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du
24 mai 1934, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée
aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A à D</i>	à la lettre	<i>151</i>	électeurs.
2 ^e Section, —	<i>E à O</i>	—	<i>131</i>	—
3 ^e Section, —	<i>P à V</i>	—	<i>129</i>	—
4 ^e Section, —		—	—	—
5 ^e Section, —		—	—	—
6 ^e Section, —		—	—	—
7 ^e Section, —		—	—	—
8 ^e Section, —		—	—	—
9 ^e Section, —		—	—	—
10 ^e Section, —		—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. ⁽³⁾ <i>Michel Michel</i>
			M. <i>Fernand Léon</i>
		Scrutateurs	M. <i>Amayen Arsène</i>
			M. <i>Savoyan Joseph</i>
2 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Dufresne de St Léon</i>
			M. <i>Aulian Ernest</i>
		Scrutateurs	M. <i>Bayle Victorin</i>
			M. <i>Vaugier Auguste</i>
			M. <i>Julien Silvain</i>
3 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Buffet Delmas Louis</i>
			M. <i>Rouhin Auguste</i>
		Scrutateurs	M. <i>Jean Edouard</i>
			M. <i>Dalmas César</i>
			M. <i>Conil Victorin</i>
4 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

6° SECTION	{	Président		M.
		Scruteurs		M.
				M.
				M.
				M.
7° SECTION	{	Président		M.
		Scruteurs		M.
				M.
				M.
				M.
8° SECTION	{	Président		M.
		Scruteurs		M.
				M.
				M.
				M.
9° SECTION	{	Président		M.
		Scruteurs		M.
				M.
				M.
				M.
10° SECTION	{	Président		M.
		Scruteurs		M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe: le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^o Section.....	151	151			
2 ^o Section.....	130	130			
3 ^o Section.....	130	129			1
4 ^o Section.....					
5 ^o Section.....					
6 ^o Section.....					
7 ^o Section.....					
8 ^o Section.....					
9 ^o Section.....					
10 ^o Section.....					
TOTAUX.....	411	410			1

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes,	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe,	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement,	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège,	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A										
					M. <i>Baron</i>	M. <i>de Courtois</i>	M. <i>Gardiol</i>	M. <i>Honorat</i>	M. <i>Tarcan</i>	M. <i>Chaplain</i>	M. <i>Tarlanson</i>	M. <i>Gérard</i>	M.	M.	
1 ^{re} Section.....	151		151		39	108	52	82	3	1					
2 ^e Section.....	130		130		32	95	35	80	0	1	1	1			
3 ^e Section.....	129		129		24	99	41	77	3	2		2			
4 ^e Section.....															
5 ^e Section.....															
6 ^e Section.....															
7 ^e Section.....															
8 ^e Section.....															
9 ^e Section.....															
10 ^e Section.....															
TOTAUX.....	410		410		95	302	128	239	6	4	1	3			

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	411	411
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	411	411
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	410	410

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 410

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾..... 2

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 408

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 205

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. de Courtois Pierre	trois cent deux voix	302
M. Honnorat André	deux cent trente neuf voix	239
M. Gardiol Louis	cent vingt huit voix	128
M. Baron Charles	quatre vingt quinze voix	95
M. Turcan Joseph	six voix	6
M. Chaplain	quatre voix	4
M. Gerard Victor	trois voix	3
M. Tartanson Joseph	une voix	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	deux	2

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

MM. (3) de Courtois Pierre et Honnorat André ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Attendu qu'il résulte de l'audition des membres du 3^{em} bureau que M. Meillan Léopold, conseiller municipal de Verdaches a déposé son bulletin dans l'urne du 3^{em} bureau avant que la vérification ait été effectuée, que son vote devait être reçu à cette section; qu'après consultation des listes d'émargements il a été constaté que cet électeur devait voter au 2^{em} bureau.

Attendu que la répartition des électeurs entre les différentes sections de vote incombe au bureau du collège électoral.

Attendu que l'erreur matérielle étant constatée il convient d'y remédier en inscrivant exceptionnellement M. Meillan Léopold sur la liste des électeurs devant déposer leur bulletin au 3^{em} bureau, après l'avoir rayé du nombre des électeurs du 2^{em} bureau.

En conséquence le bureau du Collège électoral Radie M. Meillan Léopold de la liste des électeurs du 2^{em} bureau et l'inscrit enfin de la liste des électeurs du 3^{em} bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2° TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Handwritten notes in blue ink on the left margin, including "1/24", "24", and other illegible characters.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complétées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section																				
2 ^e Section																				
3 ^e Section																				
4 ^e Section																				
5 ^e Section																				
6 ^e Section																				
7 ^e Section																				
8 ^e Section																				
9 ^e Section																				
10 ^e Section																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3° TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A														
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 ^{re} Section.....																			
2 ^e Section.....																			
3 ^e Section.....																			
4 ^e Section.....																			
5 ^e Section.....																			
6 ^e Section.....																			
7 ^e Section.....																			
8 ^e Section.....																			
9 ^e Section.....																			
10 ^e Section.....																			
TOTAUX.....																			

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *neize* heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n°s *3* à *5*, les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n°s *6* à *11*, les feuilles de pointage ;

Sous les n°s *12* à *13*, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.....
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....
- Enveloppes sans bulletin.....
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
- Enveloppes non réglementaires.....
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir.....
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Procès No 1

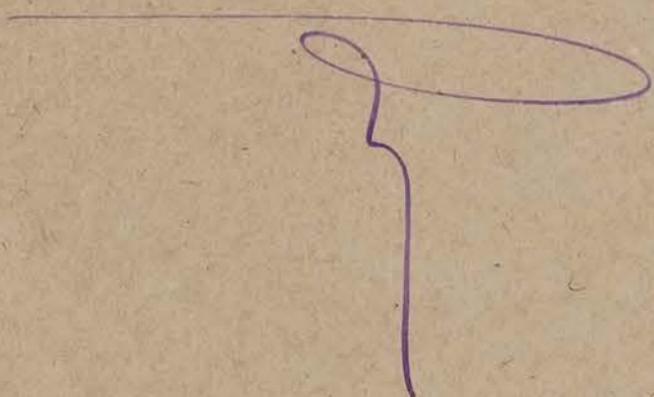
1938

Élections Sénatoriales

Abodele n^o 3

Tableau

indiquant les résultats de l'élection
des
délégués et suppléants



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	arrondissement de Barcelonnette				
	Canton de				
	Allos				
Allos	Pellissier Augustin c.m. 49 ans	a	Gay Augustin c.m. 42 ans	a	
	Reynier Augustin c.m. 45 ans	a			
	Canton de				
	Barcelonnette				
Barcelonnette	Signoret. Emile maire 56 ans	a			
	Martin Auguste adj. 64 ans	a	Devard Marius c.m. 74 ans	a	
	Heyran Jean c.m. 74 ans	a			
En Condamine Ch.	Bris Joseph c.m. 48 ans	a			
	Honoré Aristide 30 ans	a	Bonnet Daniel c.m. 58 ans	a	
Enchastray	Gaufred Philippe maire 40 ans	a	Maurin Elisee adj. 62 ans	a	
Faucou	Maruel Marius maire 55 ans	a	Michel Ferdinand adj. 51 ans	a	
Foues	Arnaud Dénis maire 59 ans	a	Leautaud Léon adj. 69 ans	a	
	Kebattu Jean, maire 58 ans	a			
Hauswiller	Audifred Tumin adjt 63 ans	a	Leisier Benjamin c.m. 64 ans	a	
Saint Pond	Bru Albert, maire 51 ans	a	Pellier Emile c.m. 52 ans	a	
Ses Chênes	Donnadieu Aimé adjt. 43 ans	a	Graugnard Louis c.m. 60 ans	a	
Ugouette	Ebrard adrien, maire 60 ans	a	Tron Benjamin adjt 54 ans	a	
	Canton de				
	Sauzet				
Le Breck	Pascal Louis maire 52 ans	a	Michel Jean-Joseph c.m. 59 ans	a	
	Barraud Flavien c.m. 41 ans	a			
Le Sauzet	Bru Marius, maire 57 ans	a	Ranquis Léon c.m. 58 ans	a	
	Vigne Fernand adjt. 58 ans	a			
Orémond	Lebe Félix, maire 51 ans	a	Lrouche Faustin c.m. 55 ans	a	
	Roux Justin c.m. 64 ans	a			
Pontis	Durand Honoré maire 59 ans	a	Clare Louis c.m. 45 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Revel	Yauffred Valentin maire: 58 ans Vinatier Jérôme adj.: 35 ans	a	Laurent Celestin c.m. 59 ans	a	
Abbaye	Reyraud Henri adj.: 47 ans	a	Combe Antoine c.m. 45 ans	a	
St. Simeon les Forts	Kolland Fernand maire: 41 ans	a	Michel Scraphon c.m. 48 ans	a	
Sasche	Pimocely Edouard c.m. 42 ans Lombard Aimé c.m. 57 ans	a	Pillet Francis c.m. 63 ans	a	
St. Symon	Rostan Albert, maire 50 ans	a	Balp Leon, adjt. 56 ans	a	
St. Paul.	Maure André H. maire 58 ans Signoret André adjoint 57 ans	a	Arnaud Jules c.m. 58 ans	a	
<u>Canton de Semur la Digne</u>					
<u>Canton de Amont</u>					
Amont	Henric Paul c.m. 50 ans Philip Louis adj. 47 ans	a	Honoraty Emile c.m. 40 ans	a	
Bramp	Grac Antoine m. 56 ans	a	Grac Ardit c.m. 31 ans	a	
Le Fugerey	Sauran Marius, maire 51 ans Bonnet Lucien c.m. 54 ans	a	Daumas Julien c.m. 51 ans	a	
Druilles	Sauran Francois, M. 68 ans	a	Sixte Augustin adj. 62 ans	a	
St. Benoit	Roux Sylvain, M. 37 ans	a	Rancurel Chretien adjt. 53 ans	a	
St. Lesage	Brus Lucien Frederic c.m. 35 ans	a	Richard Vincent Simon c.m. 66 ans	a	
St. Georges	Simon Louis, m. 37 ans	a	Beraud Henri, adj. 35 ans	a	
<u>Canton de B. Arvine</u>					
B. Arvine	Blanc Gabriel c.m. 34 ans Villon Frederic c.m. 47 ans	a	Cruvellier Jean c.m. 81 ans	a	
Chanton norville	Bogary Leon m. 43 ans	a	Chaspoul Alexandre adj. 54 ans	a	
Clumanc	Chaspoul Jules c.m. 59 ans Silvain Constant c.m. 50 ans	a	Andrau Marcel c.m. 26 ans	a	
Lambourne	Paul Germain, m. 39 ans	a	Fabre Auguste c.m. 38 ans	a	
St. Jacques	Olivier Antoine Aug. maire: 59 ans	a	Jullien Francois adj. 57 ans	a	
St. Louis	Hnard Ernest H. maire: 38 ans	a	Allard Joseph c.m. 54 ans	a	
Cartonne	Reyraud Elie adj. 41 ans	a	Boyer Baptiste c.m. 68 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Castellane</u>					
Castellane	Garcin Joseph m. 59 ans Raynaud Louis 1 ^{er} adj. 65 ans Clariond Jean Justin 2 ^e adj. 63 ans	a a a	Saugier Louisant c.m. 38 ans	a	
Castellon	Collomp Felicien c.m. 70 ans	a	Ripon Baptistin c.m. 48 ans	a	
Christiniel	Maurel Achille c.m. 63 ans	a	Cupidon Gaston adj. 40 ans	a	
Demanolés	Thard Albert adj. 35 ans	a	Domenge Edouard c.m. 58 ans	a	
Eoube	Tin Léon, maire 41 ans	a	Bac Bienaimé adj. 49 ans	a	
La Garde	Escarras Alfred M. 62 ans	a	Ricard André adj. 63 ans	a	
Peyraudes	Chaix Rosin c.m. 53 ans	a	Pascal Lucien c.m. 39 ans	a	
Robion	Audibert Marcelin m. 61 ans	a	Boyer Valentin adj. 55 ans	a	
Rougon	Bagarry Joseph m. 57 ans	a	Gastinel Pierre adj. 77 ans	a	
S ^t Julien de Turry	Martel Jean m. 37 ans	a	Boeuf Baptistin c.m. 64 ans	a	
Solliès	Baucherie Josué m. 49 ans	a	Cigalon Robert, adj. 40 ans	a	
Talvie	Martin Albert, m. 42 ans	a	Hugues Marius c.m. 38 ans	a	
Traulanne	Collomp Marius m. 54 ans	a	Collomp Cupidon c.m. 32 ans	a	
Villars Bramet	Martin Louis c.m. 36 ans	a	Audibert J. B ^{te} c.m. 54 ans	a	
<u>Canton de Colmars</u>					
V Beauvezet	Protabas J. B ^{te} Joseph m. 60 ans	a	Tournier J. B ^{te} Marie 1 ^{er} adj. 56 ans	a	
Colmars	Michel J. B ^{te} c.m. 62 ans Garcin Joseph m. 35 ans	a a	Augier François c.m. 33 ans	a	
Chorane Basse	Bussière Angelin m. 53 ans Feraud Marcel adj. 37 ans	a a	Leydet Henri c.m. 51 ans	a	
Chorane Haute	Feraud Charles adj. 63 ans	a	Blanc Louis c.m. 63 ans	a	
Villars Colmars	Michel Louis m. 34 ans	a	Roux Albert c.m. 57 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Digne</u>					
Sièglun	Jugy Edmond c.m. 33 ans	a	Mogis Hubert c.m. 31 ans	a	
Cunac	Gaubert Sylvain m. 37 ans	a	Kiry Albert adj. 65 ans	a	
Auzi Beau	Peyran Roger c.m. 34 ans	a	Maurel Emile c.m. 37 ans	a	
Barras	Maurel Louis m. 59 ans	a	Guillomon Victor adj. 55 ans	a	
Castellard (Le)	Julien Leopold m. 58 ans	a	Trabuc Antoine adj. 63 ans	a	
Chaffaut (Le)	du Chaffaut Léon m. 57 ans	a	Pardiff Auguste adj. 62 ans	a	
Champlonet	Ailhaud Kleber m. 36 ans	a	Umiol Aimé adj. 37 ans	a	
	Jouvet Louis adj. 81 ans	a			
	Hanent Victor adj. 59 ans	a			
	Salvagy Gratien adj. 41. 70 ans	a	Gilly Clermont c.m. 58 ans	a	
	Bellon Eolie 44 ans adj. 41.	a			
Digne	Blanc Léonor 49 ans adj. 41.	a	Mariand Prosper c.m. 65 ans	a	
	Rinaldi Charles c.m. 45 ans	a			
	Banthelemy Maximin c.m. 55 ans	a			
	Boyer Augustin c.m. 43 ans	a			
	Guibert Joseph c.m. 60 ans	a			
Les Doucès	Richard Paul m. 54 ans	a	Guieu Gustave c.m. 67 ans	a	
Entraigues	Arnaud Léon c.m. 52 ans	a	Coulton Emile c.m. 29 ans	a	
Lambert	Magaud Léon m. 38 ans	a	Bonnet Denis adj. 33 ans	a	
En allemont	Liautaud Louis m. 46 ans	a	Sicard Julien adj. 63 ans	a	
En arcomp	Pascal Paul m. 51 ans	a	Éron Louis adj. 44 ans	a	
En élan	Giraud Ernest m. 47 ans	a	Telstor Marcel adj. 32 ans	a	
Perusse (Le)	Fraud Baptiste m. 54 ans	a	Fraud Emile c.m. 46 ans	a	
Robine (Le)	Magaud Florens c.m. 54 ans	a	Giraud Marcel c.m. 39 ans	a	
St. Euse	Richard Joseph m. 73 ans	a	Boudouard Justin c.m. 64 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Choard	Ricoux Emile ^{ladj.} 47 ans Ricoux Aimé ^{ladj.} 36 ans	a a	Julien Léopold c.m. 67 ans	a	
<u>Canton d'Entrevaux</u>					
Castellet les Jumeaux	Raynaud Lucien m. 52 ans	a	Aichard Louis ^{adj.} 30 ans	a	
Castellet St. Corrain	Jean Edouard m. 41 ans	a	Lions Emile ^{adj.} 38 ans	a	
Entrevaux	Feraud Casimir ^{ladj.} 61 ans Grac Marius c.m. 45 ans	a a	Hugues Joseph c.m. 73 ans	a	
Montblanc	Léon Victorin m. 53 ans	a	Jean Adrien c.m. 53 ans	a	
Rochette (St.)	Donady Baptiste m. 61 ans	a	Garnier Marius ^{adj.} 52 ans	a	
St. Pierre	Dalmas César m. 53 ans	a	Drogoul Francis c.m. 42 ans	a	
Saurons	Roubin Augustin m. 61 ans	a	Robert Julien ^{adj.} 57 ans	a	
Gillesville	Léon Julien c.m. 50 ans	a	Pellissier Joseph c.m. 59 ans	a	
<u>Canton de La Juvie</u>					
Archeud	Giraud Jean m. 48 ans	a	Ravel Cyrille c.m. 59 ans	a	
Beaugu	Aubert Louis c.m. 57 ans	a	Baume Etienne c.m. 55 ans	a	
Blégues	Jaume Albert m. 54 ans	a	Segond J. B ^e ^{adj.} 60 ans	a	
Brousques (St.)	Faucon Elic m. 63 ans	a	Constant Gustave ^{adj.} 51 ans	a	
Araix	Barlatier Clément m. 36 ans	a	Bonnet Joseph ^{adj.} 52 ans	a	
Esclanson	Segond Albert m. 61 ans	a	Chaussegros Remy ^{adj.} 65 ans	a	
Juvie (St.)	Jaubert Casimir m. 74 ans	a	Auzet Marius c.m. 71 ans	a	
Morianaud	Roux Damien m. 69 ans	a	Roux Joseph ^{adj.} 48 ans	a	
Prads	Segond Joseph m. 67 ans	a	Segond Joseph dit Espagnol c.m. 53 ans	a	
Sanaroy	Meyere Paul c.m. 28 ans	a	Magaud Joachim ^{adj.} 48 ans	a	
<u>Canton des Mées</u>					
Castellet (St.)	Brémont Augustin m. 56 ans	a	Laurent Paul ^{adj.} 40 ans	a	
Chenailles	Daumas Gabriel m. 43 ans	a	Abbas Amédée ^{adj.} 67 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Entrevaux	Lillaud Antonin c.m. 64 ans	a	Sauve Joseph c.m. 42 ans	a	
Les Aiguilles	Egraud Ferdinand m. 58 ans	a	Roumieu Emile c.m. 39 ans	a	
	Chauvet Arsène c.m. 37 ans	a			
Les Ombres	Paul Louis m. 68 ans	a	Julien Paul c.m. 63 ans	a	
	Manuel Eugène adj. 65 ans	a			
	Richard Jules c.m. 45 ans	a			
Duraben	Astori Scraphin m. 65 ans	a	Guillaumon Felix adj. 34 ans	a	
	Lombard Achille c.m. 63 ans	a			
Deauzon	Feraud Simon c.m. 64 ans	a	Gilly Felicien c.m. 39 ans	a	
	Chumin Felicien c.m. 38 ans	a			
Punichel	Estriol Henri m. 59 ans	a	Bonrafoux Marcel c.m. 35 ans	a	
<u>Canton de Uzel</u>					
Bezyres	Guigou Henri m. 65 ans	a	Ferrier Aude adj. 28 ans	a	
Brad & aron	Jons Louis m. 47 ans	a	Teston Ernest adj. 51 ans	a	
Châteauneuf	Gorde Gabriel m. 43 ans	a	Feraud Bertin c.m. 50 ans	a	
Esponde	Comte Gentil m. 51 ans	a	Gaubert Maxime c.m. 39 ans	a	
Edoublon	Signoret Louis m. 57 ans	a	Veinel Joseph adj. 59 ans	a	
Uzel	Bouillet Auguste c.m. 47 ans	a	Ferrier Marcel c.m. 42 ans	a	
	Astier Richard c.m. 43 ans	a			
Saint Germain	Gilly Adrien m. 49 ans	a	Hanent Paul c.m. 36 ans	a	
Saint Julien	Roux Jules m. 33 ans	a	Charstan Emile adj. 44 ans	a	
Saint Martin	Richard Paul c.m. 53 ans	a	Gaubert Albert c.m. 38 ans	a	
Crevaux	Paul Venant m. 48 ans	a	Gilly Adrien adj. 43 ans	a	
<u>Canton de Moustiers le marie</u>					
Châteauneuf les Moustiers	Bondil Lucien m. 50 ans	a	Audibert Hilarion c.m. 58 ans	a	
Servans	"	"	"	"	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mansieux de maire	Doze Alexandre m. 36 ans	a			
	Blanc Auguste adj. 48 ans	a	Aillaud Amédée c.m. 69 ans	a	
	Le Sabud Roche Baptiste m. 36 ans	a	Colombet Elie adj. 34 ans	a	
St Hurd	Escudier Victor m. 43 ans	a	Sauvaire Armand c.m. 28 ans	a	
<u>Canton de Riez</u>					
al bios c	Berne Léon m. 45 ans	a	Brignon dery adj. 31 ans	a	
all en a que	Arnoux Paul m. 36 ans	a	Arnoux Arthur adj. 40 ans	a	
Esparon de Verdon	Burle Marius m. 50 ans	a	Rodon Felicien adj. 45 ans	a	
In on the que c	Reynaud Hilare m. 69 ans	a			
	Ravel Fernand adj. 54 ans	a	Vernet Félix c.m. 57 ans	a	
In on the que c	Sappe Philippe m. 43 ans	a	Escudier Victor c.m. 28 ans	a	
P umm et son	Tierriard Léon m. 32 ans	a			
	Dupresne de St Léon c.m. 52 ans	a	David Eugène adj. 33 ans	a	
Quinson	Giraud Godefrui c.m. 62 ans	a	Massebauf Haie c.m. 44 ans	a	
Riez	Henri Marc c.m. 46 ans	a			
	Martin Jean m. 33 ans	a	Honges César c.m. 70 ans	a	
	Rigoard Jean c.m. 57 ans	a			
Roumoules	Michel Gaston c.m.	a	Roussel Emile c.m. Marcel	a	
St Croix de Verdon	Regibaud Casimir c.m.	a	Ravel Gabriel c.m.	a	
St Laurent de Verdon	Guillon Marcel c.m. 39 ans	a	Bondil Théodule c.m. 44 ans	a	
<u>Canton de Saint André</u>					
allons	Galfard Simon m. 37 ans	a	Maurin Auguste adj. 54 ans	a	
angles	Dol Joseph m. 42 ans	a	Dol Lucien adj. 68 ans	a	
argues	Gerard Ode m. 56 ans	a	Blanc Angelin adj. 40 ans	a	
Colle de Michel de	Chellan Fernand m. 35 ans	a	Hartel Jules c.m. 73 ans	a	
Cous chard	Reboul Damien m. 32 ans	a	Mistral Bertin c.m. 33 ans	a	

57-57-1908. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marnetz	Arnaud Justin m. 73 ans	a	Grand Ernest c.m. 43 ans	a	
Mure (S)	Gumbert Jules m. 51 ans	a	Notabas Marius adj. 52 ans	a	
Peypreda	Imbert Joseph m. 63 ans	a	Tournier Ernest c.m. 57 ans	a	
St. André les Alpes	Drogoul André m. 62 ans	a	Charlan Paul c.m. 40 ans	a	
	Brun Camille adj. 38 ans	a			
<u>Canton de Senetg</u>					
Pleux	Audibert Laurent m. 52 ans	a	Burrias Desiré c.m. 66 ans	a	
Onayres	Perrichard Edouard m. 74 ans	a	Aicard Saturnin c.m. 57 ans	a	
Pail (S)	Rouit Louis m. 50 ans	a	Chaurin Marius c.m. 29 ans	a	
Senetg	Astoin Auguste m. 58 ans	a	Rouvier Emile adj. 64 ans	a	
<u>Canton de Seyne</u>					
Auzet	Sauve Henri m. 38 ans	a	Audemard Elie c.m. 34 ans	a	
Barbes	Pipert Sidoire m. 53 ans	a	Faure Henri 49 ans adj.	a	
Montclar	Barraud Auguste m. 61 ans	a	Hermite Louis adj. 45 ans	a	
St. Martin le Suppe	Magnan Adrien m. 52 ans	a	Pascal Fabien c.m. 33 ans	a	
Selommet	Caratti Bernard m. 46 ans	a	Chauvet Marius adj. 40 ans	a	
Seyne	Barraud Emile adj. 47 ans	a	Reynier Théophile c.m. 44 ans	a	
	Silve Louis c.m. 45 ans	a			
	Vallet Pierre c.m. 53 ans	a			
Vertaches	Heillan Leopold m. 28 ans	a	Roux Joseph c.m. 29 ans	a	
Verenet (S)	Bayle Adrien m. 62 ans	a	Mathieu Baptiste adj. 36 ans	a	
<u>Canton de Jalensoles</u>					
Arzimet	Mercier Daniel m. 69 ans	a	Arnoux Henri c.m. 50 ans	a	
Grenoble	Raynaud Gustave m. 58 ans	a	Poitevin Emile c.m. 39 ans	a	
	Banon Fernand adj. 41 ans	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-martin de Troarn	Robert Jules adj. 63 ans	a	Burlé Arsène c. m. 40 ans	a	
Valensole	Jourdan Henri c. m. 40 ans	a			
	Lardieu Cyrien Bapt. adj. 55 ans	a	Mourier Honoré c. m. 52 ans	a	
	Dast Pierre Deluc c. m. 53 ans	a			
<u>Arrondissement de Forcalquier</u>					
<u>Canton de Banon</u>					
Banon	Berthe Antonin c. m. 41 ans	a	Borel Louis c. m. 31 ans	a	
	Dou Marius adj. 47 ans	a			
Carniel	Bremond Marcel m. 45 ans	a	Roux Henri adj. 38 ans	a	
St-Étienne (S)	Vial Adrien c. m. 36 ans	a	Constantin Fortuné 58 ans. c. m.	a	
Monts allés	Blanc Marcel m. 49 ans	a	Bremond Paul c. m. 59 ans	a	
Redonnes	Houtte Gustave m. 63 ans	a	Higon Justin adj. 37 ans	a	
Revest de Prunay	Germain Louis m. 59 ans	a	Guillemain Léon adj. 54 ans	a	
	Sibourg Félix cm. 40 ans	a			
Revest du Prie	Garnier Marcellin cm 52 ans	a	Jourdan J. B. c. m. 41 ans	a	
Rochevaux (S)	Vial Elie m. 50 ans	a	Borel Albert adj. 40 ans	a	
Saurmaie	Dupuy Maurice m. 64 ans	a	Borel Emmanuel c. m. 42 ans	a	
Simiane	Adrian Henri m. 47 ans	a	Roux Henri c. m. 60 ans	a	
	Gassan Auguste c. m. 61 ans	a			
Valsainte	Adrian Jean m. 41 ans	a	Laurent Lancy adj. 33 ans	a	
<u>Canton de Forcalquier</u>					
Dauphin	Comaroni Victor cm. 55 ans	a	Rolland Clovis c. m. 52 ans	a	
	Hollat Frédéric cm. 58 ans	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lorcainville	Bonierbale Pierre m. 59 ans	a		a	
	Jean Eugène adj. 55 ans	a			
	Buffet Delmas Louis adj. 53 ans	a	Bourquet Amédée cm. 54 ans	a	
	Caire Casimir c.m. 58 ans	a	Martin Lucien c.m. 43 ans	a	
	Banel Clovis cm. 60 ans	a			
Lismans	Delaye Vital cm. 38 ans	a			
	Baton Ernest m. 44 ans	a	Corbon Emile adj. 50 ans	a	
Dnane	Depieds Louis m. 62 ans	a			
	Touche Aimé adj. 47 ans	a	Michel Charles c.m. 65 ans	a	
Wozelles	Ameyere Arsène m. 44 ans	a	Magnan Amédée c.m. 63 ans	a	
Pierrevive	Lucrèce Paul c.m. 37 ans	a	Sube Maurice c.m. 39 ans	a	
St. maime	Sauthier Albert m. 58 ans	a			
	Aillaud Aimé adj. 51 ans	a	Péris Esther c.m. 42 ans	a	
St. michel	Bonnet Léandrie c.m. 50 ans	a			
	Richard Camille adj. 54 ans	a	Coupiet Berton cm. 52 ans	a	
St. gence	Dominique Louis m. 60 ans	a	Haurel Ollé c.m. 45 ans	a	
Gilleneuve	Boyer Arthur c.m. 44 ans	a			
	Sauthier Joseph c.m. 55 ans	a	Amard Florentin c.m. 54 ans	a	
<u>Canton de Trambouze</u>					
Corbures	Blanc Marius adj. 43 ans	a			
	Pasemard Léonce c.m. 34 ans	a	Minois Léopold cm. 54 ans	a	
	Robert Arthur m. 64 ans	a			
Trambouze	Reboulin Louis 45 ans adj.	a			
	Depieds Marius 64 ans c. adj.	a			
	Helle André 44 ans 5 adj.	a	Haurel Louis 61 ans c.m.	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mansaque (sub)	Reyron telmon 67 ans c.m.	a	Gardon Louis c.m. 54 ans	a	
	Henry Félix 55 ans c.m.	a			
	Poucin Louis c.m. 63 ans	a			
	Pourpre François c.m. 63 ans	a			
Montfuron	Daumas Joseph c.m. 43 ans	a			
	Viguié Daniel m. 68 ans	a	Coriol Émile c.m. 48 ans	a	
Purneret	Achard Émile m. 69 ans	a			
	Turcan Marius adj. 45 ans	a	Audibert Henri 66 ans cm.	a	
St-Culle	Saugier Bertin c.m. 45 ans	a			
	Arnaud Jules c.m. 45 ans	a	Boulard Auguste cm. 32 ans	a	
St-Jolx	Brémond Paul m. 65 ans	a			
	Aubert Élie c.m. 46 ans	a	Gerard Camille c.m. 64 ans	a	
Canton de			St-Jotte		
Cave (S)	Hartin César c.m. 35 ans	a	Lagarde Paul 42 ans c.m.	a	
Château Fort	Richard Élie m. 67 ans	a	Silvestre Eugène 61 ans c.m.	a	
Clamondane	Chaix Paul c.m. 44 ans	a	Aubaud Sylvain c.m. 47 ans	a	
Claret	Pauchon Camille m. 40 ans	a	Géraudat Henri adj. 38 ans	a	
Cuèlans	Allibert Gabriel m. 45 ans	a	Janselme Martin c.m. 59 ans	a	
meute	Burle Louis m. 50 ans	a	Chéus Baptiste c.m. 59 ans	a	
La motte	Reymond Fernand m. 44 ans	a			
	Lagarde Joseph adj. 53 ans	a	Dyasse Adolphe cm. 34 ans	a	
milles	Jarayes Léopold m. 56 ans	a	Jarayes Lucien c.m. 37 ans	a	
Sigouze	Dalmas Ludovic m. 40 ans	a	Louffe Louis cm. 61 ans	a	
Cherze	Gassend Henri m. 46 ans	a	Garan Olivier c.m. 44 ans	a	
Valavoire	Houlet Lin m. 62 ans	a	Jarayes Élie c.m. 54 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Galerned	Biraud Clovis m. 39 ans	a	Courton Gabriel adj. 54 ans	a	
Vanneilh	Touche Louis c.m. 59 ans	a	Touche Antoine cm. 56 ans	a	
<u>Canton de Moyers</u>					
Bevond	Bremond Hmaël m. 41 ans	a	Houillet Albert adj. 48 ans	a	
Chateaufort moratal	Chabaud Elie m. 53 ans	a	Clément Torture c.m. 70 ans	a	
Curel	Girard Marcel m. 48 ans	a	Girard Adrien c.m. 38 ans	a	
Moyers	Aillaud Severin c.m. 51 ans	a	Latal Henri c.m. 53 ans	a	
	Plaache Louis c.m. 61 ans	a			
Les Omerques	Jubien Martial m. 41 ans	a	Araud Casimir adj. 58 ans	a	
St. Vincent des Galons	Bouchet Marius m. 69 ans	a	Durand Léon c.m. 46 ans	a	
Valbelle	Brunel Gabriel c.m. 35 ans	a	Breton Marcel c.m. 35 ans	a	
<u>Canton de Peyruid</u>					
Agès	Raymond Auguste c.m. 44 ans	a	Comte Adrien c.m. 62 ans	a	
Bulleme (Le)	Lymard Fernand m. 57 ans	a	Cléopâtre Gaston adj. 50 ans	a	
Ganagobie	Garcin Daniel m. 45 ans	a	Dominici Gaston c.m. 29 ans	a	
Lurs	Maurel Seraphin m. 59 ans	a	Estouillon Henri c.m. 51 ans	a	
	Gauthier Louis cm. 50 ans	a			
Peyruid	Pier Pierre adj. 75 ans	a	Amayche Paul c.m. 41 ans	a	
	Roche Léon cm. 41 ans	a			
<u>Canton de Reulleanne</u>					
au Buis	Aurès Victor m. 63 ans	a	Audibert Raoul adj.	a	
Crasse	Christol Albert c.m. 48 ans	a	Hadon Lucien c.m. 41 ans	a	
	Jean Emile c.m. 56 ans	a			
Enicel	Pourpe Gabriel m. 53 ans	a	Turin Arthur adj. 64 ans	a	
En ontgansy	Pellegrin Michel m. 63 ans	a	Anthelme Léon c.m. 57 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Oppelette	Grégoire Dancian m. 48 ans	a	Blanc Kleber adj. 44 ans		
Reulle Anne	Lesbros Roger m. 40 ans	a			
	Savoysan Joseph adj. 71 ans	a	Arriaud François 2 ^e adj. 59 ans		
St Croix à Levozy	Blanchet Léopold m. 74 ans	a	Blanc Gabriel adj. 50 ans		
St Martin les Éaulx	Gorde Albert m. 34 ans	a	Pin David cm. 62 ans		
Vachères	Blanc Sylvain m. 46 ans	a	Ferrouil Louis adj. 60 ans		
Villemaud	Pourcin Jules m. 45 ans	a	Baras Albert adj. 56 ans		
<u>Canton de Saint-Pierre</u>					
Cruet	Barthelay Gaston adj. 45 ans	a	Haurel Joseph cm. 50 ans		
Fontaine	d'Inguibert Louis m. 66 ans	a	Jauffret Auguste cm. 30 ans		
Lardiers	Michelange Albert m. 51 ans	a	Pourpe Martial adj. 39 ans		
Mallefontaine	Chautin Frédéric cm. 61 ans	a	Bonnet Marius cm. 60 ans		
Montlaux	Boniface Isaac m. 42 ans	a	Taugue Remy adj. 45 ans		
	Jaugier Auguste m. 54 ans	a			
Ongeles	Julien Sylvain cm. 53 ans	a	Henry Emile adj. 39 ans		
Revest St Martin	Paspail Félix m. 46 ans	a	Cornier Gabriel adj. 36 ans		
	Casté Charles m. 36 ans	a			
St Etienne	Sabrier Jean adj. 59 ans	a	Testamère Abdou cm. 63 ans		
<u>Canton de Sisteron</u>					
Aubron	Rury Célestin m. 44 ans	a	Devère Léon cm. 63 ans		
Entreverres	Péret Henri, m. 49 ans	a	Esclaron Baliste c.m. 41 ans		
	Leutier Baptiste m. 58 ans	a			
Orson	Esuyer Léon adj. 50 ans	a	Jourdan Mathurin cm. 59 ans		
St Geniez	Jourdan Sébastien m. 63 ans	a	Galixian Marius cm. 66 ans		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Symphonin	Boyle Victorin m. 58 ans	a	Amielh Gratien adj. 67 ans	a	
	Curcan Louis adj. 57 ans suppl.	a			
	Pérest Louis c. m. 63 ans	a			
	Rolland Justin 1 ^{er} adj. 55 ans	a			
	Pascal Alphonse c. m. 64 ans	a	Heyson Louis 70 ans 2 ^e adj.	a	
Sisteron	Jutien Auguste c. m. 60 ans	a			
	Langier Breunime c. m. 62 ans	a	Bertrand Justin 60 ans c. m.	a	
	Rignon Martial c. m. 61 ans	a			
	Delay Haral c. m. 58 ans	a			
	Blanc Felix c. m. 65 ans	a			
Toulon	Clement Emile m. 37 ans	a	Bonnet Ernest adj. 58 ans	a	
<u>Canton de Turris</u>					
Aston	Sartin Emile m. 38 ans	a	Sartin Louis cm. 38 ans	a	Election annulée par le Cons. de Inf. (avis du 4 oct. 1938) Remplacés par M. et Tellecater Gabriel Bremont Ebe suppléants le 9 octobre 1938 (acceptants)
Bayard	Rolland Augustin cm. 49 ans	a	Daumas Arthur adj. 44 ans	a	
Belle ffre	Fouche Joseph m. 43 ans	a	Chaine Lucien adj. 57 ans	a	
Eymon	Daumas Ludovic m. 40 ans	a	Daumas Fabien adj. 52 ans	a	
Fau	Richier Albert m. 51 ans	a	Picaud Justin cm. 68 ans	a	
Gigord	Alligre Gabriel cm. 59 ans	a	Gervais Ernest cm. 42 ans	a	
Pierqu	Cal Marius m. 63 ans	a	Brochier Michel adj. 42 ans	a	
Reynes	Astor Philippe m. 67 ans	a	Lalmas Joseph cm. 41 ans	a	
Turris	Buis Henri cm. 41 ans	a	Trabuc Bienvenu cm. 66 ans	a	
Verès	Volline Thiers cm. 62 ans	a	Davin Pierre cm.	a	
Venterol	Chery Joseph m. 73 ans	a	Philip Sylvain cm. 35 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	<u>Canton de Volonne</u>				
Auberges	Hagnan Elie m. 52 ans	a	Garcin Thome adj. 70 ans	a	
Chateau amand	Talena Jean m. 68 ans	a			
	Villiard Marius 1 adj. 50 ans	a	Buchet Victor cm. 52 ans	a	
	Gilraud Henri 2 adj. 59	a			
Chateaufort Val St Martin	Paul Vital m. 66 ans	a	Rolland Clement adj. 53 ans	a	
Escales	Gay Jean m. 38 ans	a	Maurel Raphaël adj. 45 ans	a	
Montfort	Bouchet Auguste m. 62 ans	a	Chauvin Paul cm. 56 ans	a	
Perpign	Imbert Louis m. 59 ans	a	Mesiere Henri adj. 51 ans	a	
Saligny	Mesiere Gustave m. 29 ans	a	Fake Adolphe adj. 54 ans	a	
Tournis	Burle Albert m. 44 ans	a	Brun Seraphin cm. 61 ans	a	
Volonne	Paille Jacques 2 adj. 69 ans	a			
	Gilraud Joseph 1 adj. 38 ans	a	Julien Celestin cm 55 ans	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Alagne*, le *15 octobre 1938*



Par délégation du Préfet
Le Secrétaire Général
[Signature]

BASSES-ALPES

Bulletins n° 12 & 13

Pièces n° 12 & 13

P

République Française — Liberté, Égalité, Fraternité

n° 12
Élections Sénatoriales

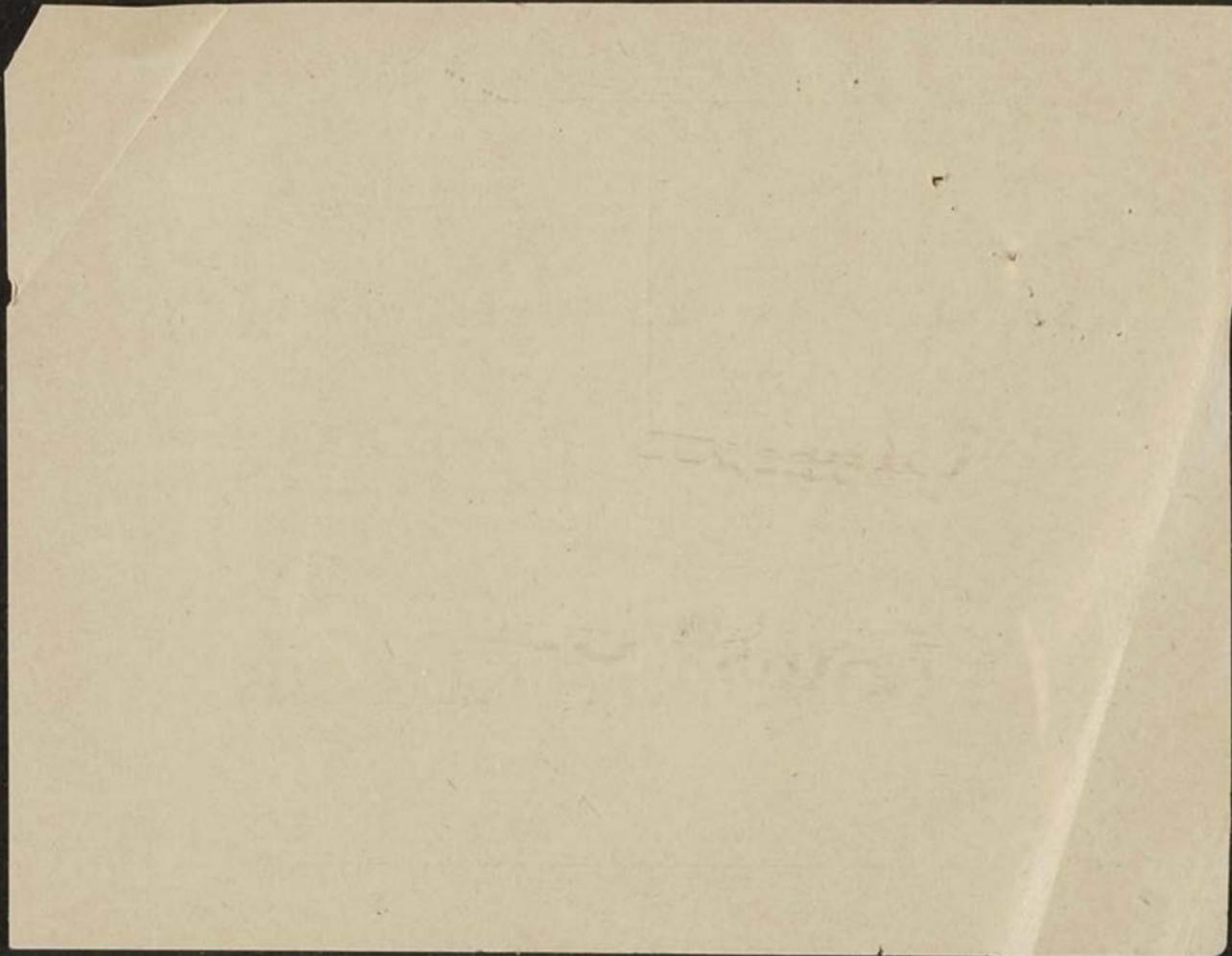
Scrutin du 23 Octobre 1938

~~Charles BARON~~

Député

~~Louis GARDIOL~~

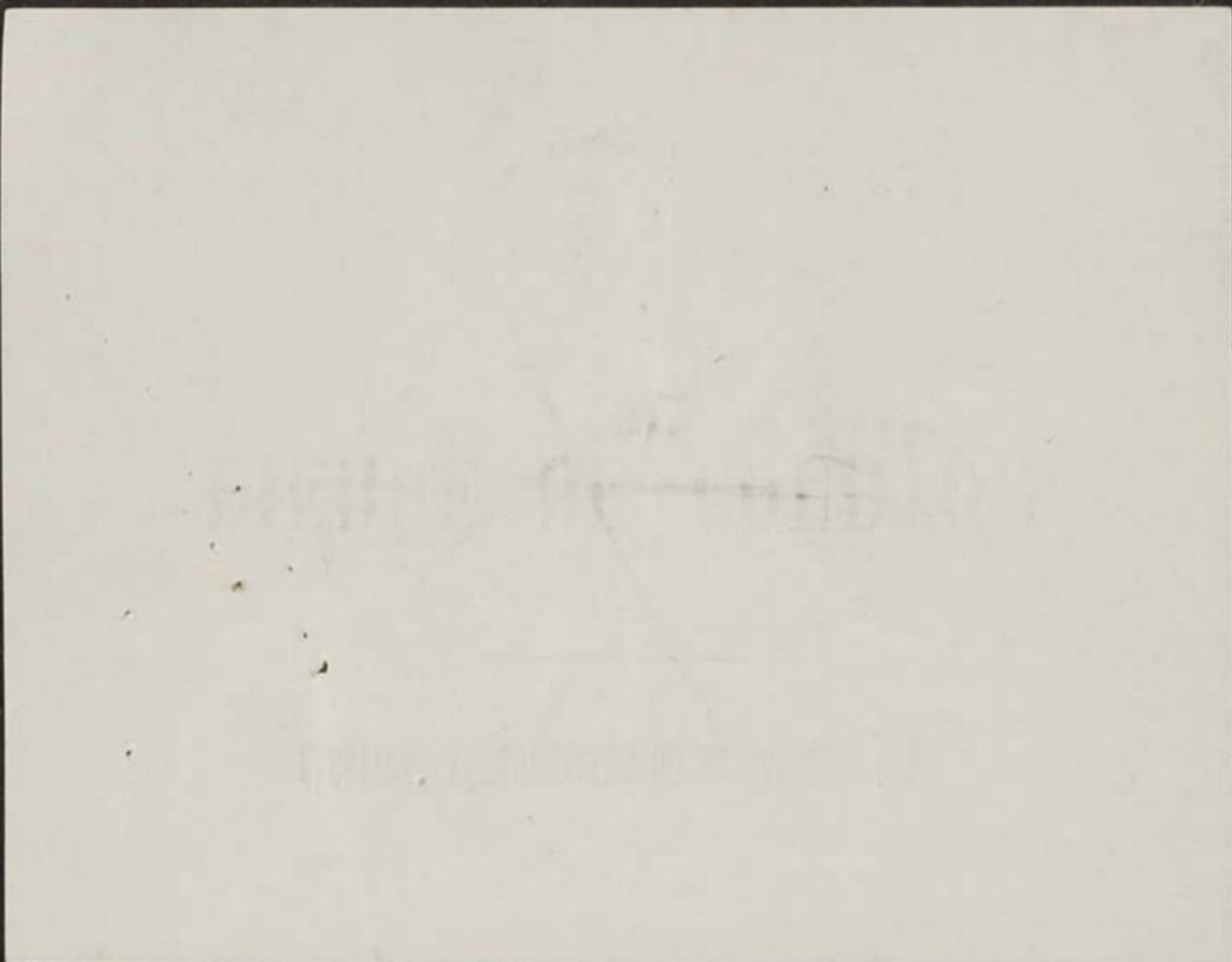
Député



~~no 13~~

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 23 OCTOBRE 1938.

~~PIERRE DE COURTOIS~~



Pièce n° 5

Séances dématricées
du

23 Octobre 1938

119

LISTES
d'engagements

—
3 me

Bureau de vote

9

DÉPARTEMENT

d es Basses Alpes

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^{ème} BUREAU DE VOTE

(N° 283 A 411 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
283	Palena Jean DELEGUE DE LA Cne de Château-Arnoux		X			
284	Paret Emile Conseiller Général du canton de Sisteron		X			
285	Paret Henri DELEGUE DE LA Cne de Entrepièrres		X			
286	Parraud Clovis DELEGUE DE LA Cne de Valernes		X			
287	Pascal Alphonse DELEGUE DE LA Cne de Sisteron		X			
288	Pascal Louis DELEGUE DE LA Cne de La Breole		X			
289	Pascal Paul DELEGUE DE LA Cne de Marcoux		X			
290	Passemarc Léonce DELEGUE DE LA Cne de Corbières		X			
291	Tauchon Camille DELEGUE DE LA Cne de Claret		X			
292	Paul Germain DELEGUE DE LA Cne de Lambrouisse		X			
293	Paul Louis DELEGUE DE LA Cne de Les Mées		X			
294	Paul Venant DELEGUE DE LA Cne de Trevans		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
295	<i>Paul Vital</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Chateaufort Vals Donnat</i>		X			
296	<i>Payan Roger</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Auribeau</i>		X			
297	<i>Peignon Martial</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Sisteron</i>		X			
298	<i>Pelleautier Gabriel</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Astoin</i>	<i>Bremond Elie</i> Suppléant <i>Astoin</i>	X			<i>Opakulaire</i> <i>malade</i>
299	<i>Pellegrin Michel</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Montjustin</i>		X			
300	<i>Pelissier Augustin</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Allos</i>		X			
301	<i>Pelissier Emile</i> Conseiller d'arrond. du canton d'Allos		X			
302	<i>Peysson Telmon</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Manosque</i>		X			
303	<i>Philip Louis</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Annot</i>		X			
304	<i>Pierrisnard Edouard</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Majastres</i>		X			
305	<i>Pierrisnard Léon</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Frimoisson</i>		X			
306	<i>Pin Eloi</i> Conseiller d'arrond. du canton de <i>Mezel</i>		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
307	Pin Léon DELEGUE DE LA Cne de Eoulx		X			
308	Pinocely Edouard DELEGUE DE LA Cne de Larche	Pollet Francois suppléant Larche	X			Titulaire malade
309	Planche Louis DELEGUE DE LA Cne de Moyers	Satit Henri suppléant Moyers	X			Titulaire malade
310	Pomère Victorin Conseiller d'arrond. du canton de Teyruis		X			
311	Pons Louis DELEGUE DE LA Cne Bras d'Asse		X			
312	Pourcin Jules DELEGUE DE LA Cne de Villemus		X			
313	Pourcin Louis DELEGUE DE LA Cne de Manosque		X			
314	Pourpre Francois DELEGUE DE LA Cne de Manosque		X			
315	Pourpre Gabriel DELEGUE DE LA Cne de Lincel		X			
316	Pulverail Henri Conseiller d'arrond. du canton de Volonne		X			
317	Raspail Felix DELEGUE DE LA Cne de Reves St Martin		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
318	Ravel Fernand DELEGUE DE LA Cne de Montagnac		X			
319	Rebattu Jean DELEGUE DE LA Cne de Jausiers		X			
320	Reboul Damien DELEGUE DE LA Cne de Courchons		X			
321	Reboulin Louis DELEGUE DE LA Cne de Manosque		X			
322	Regisaud Casimir DELEGUE DE LA Cne de Croix du Verdoy		X			
323	Renoux Gabriel Conseiller Général du canton de la Javie		X			
324	Revest Louis DELEGUE DE LA Cne de Sisteron		X			
325	Raymond Auguste DELEGUE DE LA Cne de Hugues		X			
326	Reybaud Elie DELEGUE DE LA Cne de Tarlonne		X			
327	Raymond Camille Conseiller Général du canton de Volonne		X			
328	Reymond Fernand DELEGUE DE LA Cne de La Motte		X			
329	Reyraud Gustave DELEGUE DE LA Cne de Gréoux les Bains		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
330	Reynaud Henri DELEGUE DE LA Cne de Uhaye		X			
331	Reynaud Hilaire DELEGUE DE LA Cne de Montagnac		X			
332	Reynaud Justin Conseiller d'arrond. du canton des Mées.		X			
333	Reynaud Louis DELEGUE DE LA Cne de Castellane		X			
334	Reynaud Lucien DELEGUE DE LA Cne de Castellat les Sources		X			
335	Reynier Augustin DELEGUE DE LA Cne de Allos		X			
336	Reynier Lucien Conseiller d'arrond. du canton de La Motte		X			
337	Richard Joseph DELEGUE DE LA Cne de St-Estève		X			
338	Richard Jules DELEGUE DE LA Cne de Les Mées		X			
339	Richaud Albert Conseiller Général du canton de Valensole		X			
340	Richaud Camille DELEGUE DE LA Cne de St-Michel		X			
341	Richaud Elie DELEGUE DE LA Cne de Chateaufort		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
342	Richard Paul DELEGUE DE LA Cne de les Dourhes		X			
343	Richard Paul DELEGUE DE LA Cne de S ^t Jurson		X			
344	Richier Albert DELEGUE DE LA Cne de Faucon du Laire		X			
345	Ricoux Aimé DELEGUE DE LA Cne de Thoard		X			
346	Ricoux Emile DELEGUE DE LA Cne de Thoard		X			
347	Rigoard Jean DELEGUE DE LA Cne de Riez		X			
348	Rinaldi Charles DELEGUE DE LA Cne de Digne		X			
349	Ripert Sidoine DELEGUE DE LA Cne de Barles		X			
350	Rippet Louis Conseiller d'arrond. du canton de Digne		X			
351	Rippet Paul Conseiller d'arrond. du canton de Volonne		X			
352	Robert Arthur DELEGUE DE LA Cne de Manosque	Albanel Louis, le suppléant albanosque	X			Délégué malade
353	Robert Jules DELEGUE DE LA Cne de S ^t Martin de Bonnes		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
354	Roche Léon DELEGUE DE LA Cne de Peyruis		X			
355	Roer Pierre DELEGUE DE LA Cne de Peyruis		X			
356	Rolland Augustin DELEGUE DE LA Cne de Bayons		X			
357	Rolland Fernand DELEGUE DE LA Cne de Saint-Vincent les Forts		X			
358	Rolland Justin DELEGUE DE LA Cne de Sisteron		X			
359	Romieu Julien Conseiller Général du canton de Digne		X			
360	Rostan Albert DELEGUE DE LA Cne de Meyrannes		X			
361	Roubin Augustin DELEGUE DE LA Cne de Sausses		X			
362	Rouit Louis DELEGUE DE LA Cne de Le Poil		X			
363	Roux Damien DELEGUE DE LA Cne de Mariaud		X			
364	Roux Gabriel Conseiller Général du canton de Mezel		X			
365	Roux Germain Conseiller d'arrondissement du canton de Castellane		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
366	Roux Jules DELEGUE DE LA Cne de St-Julien & Assé		X			
367	Roux Justin DELEGUE DE LA Cne de Meolans		X			
368	Roux Sylvain DELEGUE DE LA Cne de St-Benoit		X			
369	Sabinen Jean DELEGUE DE LA Cne de St-Etienne		X			
370	Salvagy Gratien DELEGUE DE LA Cne de Digne		X			
371	Sappe Philippe DELEGUE DE LA Cne de Montpezat		X			
372	Sauvan Francois DELEGUE DE LA Cne de Méailles		X			
373	Sauvan Marius DELEGUE DE LA Cne de Le Fugeret		X			
374	Sauve Henri DELEGUE DE LA Cne de Auzet		X			
375	Savoyan Joseph DELEGUE DE LA Cne de Reillanne		X			
376	Segond Albert DELEGUE DE LA Cne de Esclangon		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
377	Segond Joseph DELEGUE DE LA Cne de Trads		X			
378	Senes Cassius Conseiller Général du canton de Moustiers		X			
379	Sibourg Felix DELEGUE DE LA Cn ^e de Revés du Bion		X			
380	Signoret André DELEGUE DE LA Cne de St Paul		X			
381	Signoret Emile DELEGUE DE LA Cn ^e de Barcelonnette		X			
382	Signoret Louis DELEGUE DE LA Cne de Estoublon		X			
383	Signoret Louis Conseiller Général du canton de St Paul		X			
384	Silvain Constant DELEGUE DE LA Cne de Clumanc		X			
385	Silve Louis DELEGUE DE LA Cne de Seyne		X			
386	Simon Louis DELEGUE DE LA Cne de Vergons		X			
387	Spitalier Jean Baptiste conseiller d'arrond. du canton de Barcelonnette		X			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
388	Tardieu Cyprien DELEGUE DE LA Cne de Valensole		X			
389	Tarvanon Joseph Conseiller Général du canton de Colmars		X			
390	Taxy Auguste Conseiller Général du canton de Turriers		X			
391	Thumin Felicien DELEGUE DE LA Cne de Oraison		X			
392	Toche Baptistin DELEGUE DE LA Cne de La Palud		X			
393	Tomassoni Victor DELEGUE DE LA Cne de Dauphin		X			
394	Touche Aimé DELEGUE DE LA Cne de Mane		X			
395	Touche Joseph DELEGUE DE LA Cne de Bellaffaire		X			
396	Touche Louis DELEGUE DE LA Cne de Vaumeilh		X			
397	Trotabas Jean DELEGUE DE LA Cne de Benuezer		X			
398	Turcan Louis DELEGUE DE LA Cne de Sisteron		X			
399	Turcan Marius DELEGUE DE LA Cne de Pierrevest	Audibert Henri suppléant Pierrevest	X			Titulaire malade

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
400	<i>Turrel André</i> Conseiller Général du canton de Seyne		X			
401	<i>Vallet Pierre</i> DELEGUE DE LA Cne de Seyne		X			
402	<i>Vernet Honoré</i> Conseiller d'arrond. du canton de Barcelonnette		X			
403	<i>Vial Adrien</i> DELEGUE DE LA Cne de Hospitalet		X			
404	<i>Vial Elie</i> DELEGUE DE LA Cne de La Rochegiron		X			
405	<i>Vigne Fernand</i> DELEGUE DE LA Cne de Lauzet		X			
406	<i>Viguiet Daniel</i> DELEGUE DE LA Cne de Montfuron		X			
407	<i>Villiard Marius</i> DELEGUE DE LA Cne de Château Arnoux		X			
408	<i>Villon Frédéric</i> DELEGUE DE LA Cne de Barrière		X			
409	<i>Vinatier Jérôme</i> DELEGUE DE LA Cne de Revel		X			
410	<i>Vinay Etienne</i> Conseiller d'arrond. du canton de St Paul		X			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 129 électeurs.

A Maque, le 20 octobre 1928.

Le Préfet,

Par déléguation du Préfet,

Le Secrétaire Général,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

cent trente

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Handwritten signature]

Les Scrutateurs,

[Handwritten signatures]
Fouché
Bonif

Piece No. 4

Reichs-Senatoriales
für

23 October 1938

Liste
d'embarquement

Reichs-
für

Bureau de poste

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^{em} BUREAU DE VOTE

(N° 152 A 282 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
152	<i>Ebrard Adrien</i> DELEGUE DE LA Cne d'Uverne		<i>L</i>			
153	<i>Escarras Alfred</i> DELEGUE DE LA Cne de la Garde		<i>L</i>			
154	<i>Escudier Victorin</i> DELEGUE DE LA Cne de St-Jurs		<i>L</i>			
155	<i>Escuyer Léon</i> DELEGUE DE LA Cne de Mison		<i>L</i>			
156	<i>Esmiol Henri</i> DELEGUE DE LA Cne de Guimichel		<i>L</i>			
157	<i>Esprit Léon</i> Conseiller d'arrond. du canton de Moyers		<i>L</i>			
158	<i>Eyraud Ferdinand</i> DELEGUE DE LA Cne de Malijai		<i>L</i>			
159	<i>Faucon Elie</i> DELEGUE DE LA Cne de Brusquet		<i>L</i>			
160	<i>Faure Alexandre</i> Conseiller d'arrond. du canton de St-Paul		<i>L</i>			
161	<i>Faure André Isidore</i> DELEGUE DE LA Cne de St-Paul		<i>L</i>			
162	<i>Féraud Baptiste</i> DELEGUE DE LA Cne de la Verusse		<i>L</i>			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
163	Feraud Casimir DELEGUE DE LA Cne de Entrevaux		ℓ			
164	Feraud Simeon DELEGUE DE LA Cne de Oraison		ℓ			
165	Galfard Simon DELEGUE DE LA Cne de Allons		ℓ			
166	Garcin Daniel DELEGUE DE LA Cne de Ganagobie		ℓ			
167	Garcin Joseph DELEGUE DE LA Cne de Castellane		ℓ			
168	Gardiol Louis Député		ℓ			
169	Garron Adrien Conseiller d'arrond. du canton de Senez		ℓ			
170	Gassend Henri DELEGUE DE LA Cne de Théze		ℓ			
171	Gassier Paul Conseiller Général du canton de Barcelonnette		ℓ			
172	Gaubert Sylvain DELEGUE DE LA Cne de Ainac		ℓ			
173	Gauthier Louis DELEGUE DE LA Cne de Lurs		ℓ			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
174	<i>Gay Jean</i> DELEGUE DE LA Cne d'Escale		<i>g</i>			
175	<i>Gerard Ode</i> DELEGUE DE LA Cne de Argens		<i>g</i>			
176	<i>Gerard Victor</i> Conseiller Général du canton des Mées		<i>g</i>			
177	<i>Germain Louis</i> DELEGUE DE LA Cne de Nevest des Brousses		<i>g</i>			
178	<i>Gilly Adrien</i> DELEGUE DE LA Cne de St-Jeanet		<i>g</i>			
179	<i>Gilly Jacques</i> Conseiller d'arrond. du canton de Barcelonnette		<i>g</i>			
180	<i>Gimbert Jules</i> DELEGUE DE LA Cne de La Mure		<i>g</i>			
181	<i>Girard Marcel</i> DELEGUE DE LA Cne de Curel		<i>g</i>			
182	<i>Giraud Ernest</i> DELEGUE DE LA Cne de Mélan		<i>g</i>			
183	<i>Giraud Godefroi</i> DELEGUE DE LA Cne de Quinson		<i>g</i>			
184	<i>Giraud Jean</i> DELEGUE DE LA Cne de Archail		<i>g</i>			
185	<i>Girieux Joseph</i> DELEGUE DE LA Cne de Colmars		<i>g</i>			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
186	<i>Gondran Jean</i> Conseiller d'arrond. du canton de Manosque		<i>2</i>			
187	<i>Gondran Robert</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>S-Etienne</i>		<i>2</i>			
188	<i>Gorde Albert</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Martin les Eaux</i>		<i>2</i>			
189	<i>Gorde Gabriel</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Chateaufort</i>		<i>2</i>			
190	<i>Grac Antoine</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Braux</i>		<i>2</i>			
191	<i>Grac Marius</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Entrevaux</i>		<i>2</i>			
192	<i>Granier Marcellin</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Revest du Bion</i>		<i>2</i>			
193	<i>Gregoire Danican</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Oppède</i>		<i>2</i>			
194	<i>Grillon Marcel</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Laurent du Verdoy</i>		<i>2</i>			
195	<i>Guibert Joseph</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Tigne</i>		<i>2</i>			
196	<i>Guigou Henri</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Beynes</i>		<i>2</i>			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
197	Henric Paul DELEGUE DE LA Cne de Annot		2			
198	Henry Felix DELEGUE DE LA Cne de Manosque		2			
199	Henry Marc DELEGUE DE LA Cne de Riez		2			
200	Honorat Andrie Conseiller Général du canton du Lauzet		2			
201	Honorat Auguste Conseiller Général du canton de St-André		2			
202	Honoraty Alexandre Conseiller d'arrond. du canton d'Annot		2			
203	Honoré Aristide DELEGUE DE LA Cne de Condamine		2			
204	Imbert Joseph DELEGUE DE LA Cne de Peyresq		2			
205	Imbert Louis DELEGUE DE LA Cne de Teipin		2			
206	Inguimbert (d) Louis DELEGUE DE LA Cne de Fontienne		2			
207	Isnard Albert DELEGUE DE LA Cne de Demandolx		2			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
208	<i>Isnard Ernest</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>S-Lions</i>		<i>E</i>			
209	<i>Jarjays Léopold</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Nibles</i>		<i>?</i>			
210	<i>Jaubert Casimir</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>La Javie</i>		<i>E</i>			
211	<i>Jaubert Paul</i> Conseiller Général du canton de <i>Forcalquier</i>		<i>E</i>			
212	<i>Jauffred Philip</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Archastayes</i>		<i>?</i>			
213	<i>Jauffred Valentin</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Revel</i>		<i>E</i>			
214	<i>Jaume Albert</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Blegiers</i>		<i>E</i>			
215	<i>Jean Edouard</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Castellet Cassien</i>		<i>E</i>			
216	<i>Jean Emile</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Cereste</i>		<i>E</i>			
217	<i>Jean Eugène</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Forcalquier</i>		<i>E</i>			
218	<i>Jourdon Henri</i> DELEGUE DE LA Cne de <i>Valensole</i>		<i>E</i>			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
219	Jourdan Sébastien DELEGUE DE LA Cne des Geniez		2			
220	Jouvet Louis DELEGUE DE LA Cne de Digne		2			
221	Jugy Edmond DELEGUE DE LA Cne de Aiglun		2			
222	Julien Auguste DELEGUE DE LA Cne de Sisteron		2			
223	Julien Léopold DELEGUE DE LA Cne de Castellard		2			
224	Julien Martial DELEGUE DE LA Cne des Omergues		2			
225	Julien Sylvain DELEGUE DE LA Cne de Ongles		2			
226	Sagarde Désiré Conseiller d'arrond. du canton de Sisteron		2			
227	Sagarde Joseph DELEGUE DE LA Cne de La Motte		2			
228	Saugier Auguste DELEGUE DE LA Cne de Ongles		2			
229	Saugier Bertin DELEGUE DE LA Cne Sainte Tulle		2			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
230	Saugier Bienaimé DELEGUE DE LA Cne de Sisteron		ℓ			
231	Sauthier Albert DELEGUE DE LA Cne de St-Maime		ℓ			
232	Sauthier Joseph DELEGUE DE LA Cne de Villeneuve		ℓ			
233	Sèbre Felix DELEGUE DE LA Cne de Méolans		ℓ			
234	Séon Julien DELEGUE DE LA Cne de Villevieille		ℓ			
235	Sesbros Roger DELEGUE DE LA Cne de Reillanne		ℓ			
236	Siautaud Louis DELEGUE DE LA Cne de Mallemoisson		ℓ			
237	Sieulier Baptistin DELEGUE DE LA Cne de Mison		ℓ			
238	Sombard Achille DELEGUE DE LA Cne de Oraison		ℓ			
239	Sombard Aimé DELEGUE DE LA Cne de Larche		ℓ			
240	Suc Auit Conseiller d'arrond. du canton de Reillanne		ℓ			
241	Sucrée Paul DELEGUE DE LA Cne de Pierrefeu		ℓ			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
242	Magaud Florens DÉLEGUE DE LA Cne de La Robine		2			
243	Magaud Léon DÉLEGUE DE LA Cne de Lambert		2			
244	Magnan Adrien DÉLEGUE DE LA Cne de Martin les Seyne		2			
245	Magnan Elie DÉLEGUE DE LA Cne de Aubignosc		2			
246	Manent Victor DÉLEGUE DE LA Cne de Digne		2			
247	Manuel Eugène DÉLEGUE DE LA Cne de Les Mées		2			
248	Manuel Marius DÉLEGUE DE LA Cne de Faucon sur Ubaye		2			
249	Martel Albert Conseiller Général du canton de Reillanne		2			
250	Martel Jean DÉLEGUE DE LA Cne de Julien du Verdoy		2			
251	Martin Albert DÉLEGUE DE LA Cne de Talloire		2			
252	Martin Auguste DÉLEGUE DE LA Cne de Barcelonnette		2			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
253	Martin Brel Louis Conseiller Général du canton de Manosque		?			
254	Martin César DELEGUE DE LA Cne de Laire		?			
255	Martin Jean DELEGUE DE LA Cne de Riez		?			
256	Martin Louis DELEGUE DE LA Cne de Villars Brancs		?			
257	Massot Marcel Député		?			
258	Maurel Achille DELEGUE DE LA Cne de Chasteuil		?			
259	Maurel Camille Conseiller d'arrond. du canton de Turriers		?			
260	Maurel Jean Joseph Conseiller Général du canton de Barême		?			
261	Maurel Louis DELEGUE DE LA Cne de Barras		?			
262	Maurel Séraphin DELEGUE DE LA Cne de Lurs		?			
263	Mayenc Paul DELEGUE DE LA Cne de Tanaron		?			
264	Meillon Léopold DELEGUE DE LA Cne de Verdaches					<p>ceci pour être mis en 3e bureau.</p> <p>(voir observations) au Procès-Verbal)</p>

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Mercier Daniel DELEGUE DE LA Cne de Brunet		ℓ			
266	Meyran Jean DELEGUE DE LA Cne de Barcelonnette		ℓ			
267	Michel Gaston DELEGUE DE LA Cne de Normoules		ℓ			
268	Michel Jean Baptiste DELEGUE DE LA Cne de Colmars		ℓ			
269	Michel Louis DELEGUE DE LA Cne de Villars-Colmars		ℓ			
270	Michel Michel Conseiller Général du canton d'Allos.		ℓ			
271	Michelange Albert DELEGUE DE LA Cne de Sardiers		ℓ			
272	Mille André DELEGUE DE LA Cne de Manosque		ℓ			
273	Moller Fidolin DELEGUE DE LA Cne de Dauphin		ℓ			
274	Moller Gaston Conseiller d'arrond. du canton de Forcalquier		ℓ			
275	Moulet Lin DELEGUE DE LA Cne de Valavoire		ℓ			
276	Moutte Gustave DELEGUE DE LA Cne de Redorsiers		ℓ			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 131 électeurs.

A Arque, le 20 octobre 1938



Le Préfet,
Par délégué au titré
Le Secrétaire Général

[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent Arunde

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin

_____ le 2^e idem.

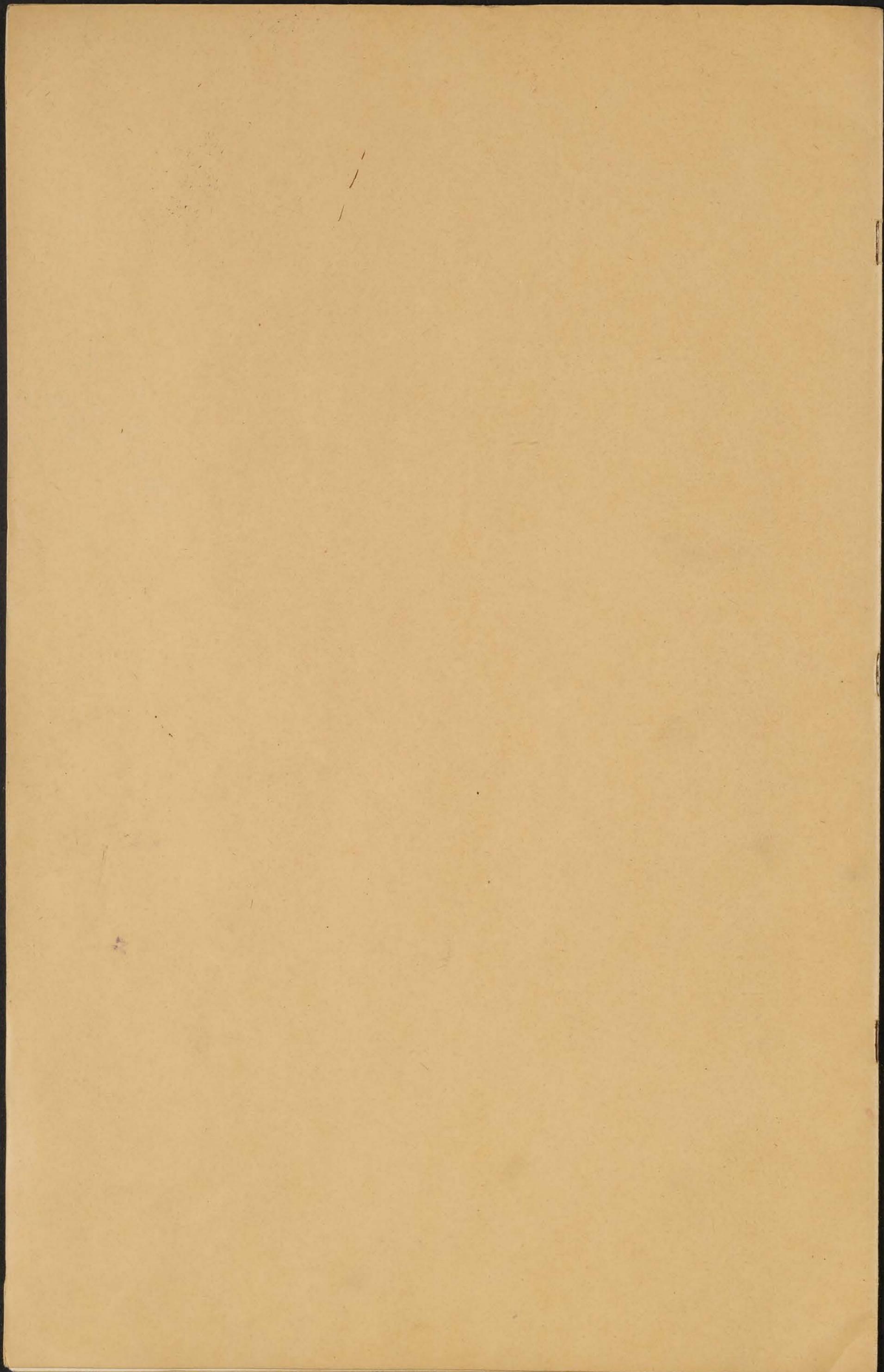
_____ le 3^e idem

Le Président du bureau de vote,

[Handwritten signature]

Les Scrutateurs,

[Two handwritten signatures]



Piece n° 2

Elections Senatoriales

du

23

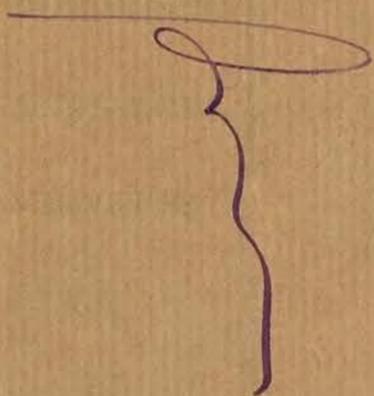
Octobre 1938

Liste

des

electeurs Senatoriaux

par ordre alphabétique



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2205 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
I	ACHARD Emile, M. 69 ans	Délégué de la Cne de PIERREVERT		
2	ADRIAN Henri, M. 48 ans	- de SIMIANE		
3	ADRIAN Jean, M. 41 ans	- de VALSAINTES		
4	AILHAUD Aimé	Conseil ^r d'Arrond ^t du Canton de FORCALQUIER 48 ans		
5	AILHAUD Henri 2 ^o adj ^t 59 ans	Délégué de la Cne de CHATEAU-ARNOUD		
6	AILHAUD Joseph, 1 ^o Ad ^t 38 ans	- de VOLONNE		
7	AILHAUD Kléber, M. 36 ans	- de CHAMPTERCIER		
8	AILLAUD Aimé, adj ^t 51 ans	-- de SAINT-MAIME		
9	AILLAUD Antonin, C.M. 64 ans	- d'ENTREVENNES		
10	AILLAUD Séverin, C.M. 61 ans	- de NOYERS		
11	ALLEGRE Gabriel, C.M. 59 ans	- de GIGORS		
12	ALLIBERT Gabriel, M. 45 ans	- de CURBANS		
13	AMAYENC Arsène, M. 44 ans	- de NIOZELLES		
14	ARNAUD Charles, adj ^t 63 ans	- de THORAME-H ^{te}		
15	ARNAUD Désiré, M. 59 ans	- de POURS		
16	ARNAUD Jules, C.M. 45 ans	- de STE-TULLE		
17	ARNAUD Justin, M. 75 ans	- de MORIEZ		
18	ARNAUD Léon, C.M. 52 ans	- d'ENTRAGES		
19	ARNAUD Marcel, adj ^t 37 ans	- de THORAME-BASSE		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
20	ARNOUX Paul, M. 36 ans	Délégué de la Commune d'ALLEMAGNE		
21	ASTIER Richard, C.M. 43 ans	- de MEZEL		
22	ASTOIN Auguste, M. 58 ans	- de SENEZ		
23	ASTOIN Philippe, M. 67 ans	- de REYNIER		
24	ASTOIN Séraphin, M. 65 ans	- de MIRABEAU		
25	AUBERT Elie, C.M. 46 ans	- de VOLX		
26	AUBERT Louis, C.M. 57 ans	- de BEAUJEU		
27	AUDIBERT Laurent, M. 52 ans	- de BLIEUX		
28	AUDIBERT Marcellin, M. 61 ans	- de ROBION		
29	AUDIFFRED Firmin, ad ^t 63 ans	- de JAUSIERS		
30	AUREAS Victor, M. 65 ans	- d'AUBENAS		
31	AUTRAN Ernest 59 ans	Cons ^r d'Arrondissement du Canton d'ANNOT		
32	AUZET Vincent 64 ans	-----d ^e ----- du canton de LA JAVIE		
33	AUZIAS Firmin 60 ans	Cons.d'Arrond ^t du canton d'ENTREVAUX		
34	AYMARD Fernand, M. 57 ans	Délégué de la Commune de LA BRILLANNE		
35	BAGARRY Joseph, M. 57 ans	Délégué de la Commune de ROUGON		
36	BAGARRY Léon, M. 43 ans	- de CHAUDON- NORANTE		
37	BAILLE Jacques, 2 ^o Ad ^t 65 ans	- de VOLONNE		
38	BANON Fernand, Adj ^t 41 ans	- de GREOUX-1.B.		
39	BARETY Henri 48 ans	Cons.Général du Canton d'ENTREVAUX		
40	BARLATIER Clément, M. 36 ans	Délégué de la Commune de DRAIX		
41	BARNEAUD Elie, 54 ans	Cons.d'Arrondissement du Canton de TURRIERS		
42	BARNEAUD Auguste, M. 61 ans	Délégué de la Commune de MONTCLAR		
43	BARNEAUD Emile, Adj ^t 47 ans	- de SEYNE		
44	BARNEAUD Ernest 59 ans	Cons.d'Arrond. du Canton du LAUZET		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
45	BARNEAUD Flavien, C.M. 41 ans	Délégué de la Commune de LA BREOLE		
46	BARON Charles, 62 ans	Député		
47	BARTHALAY Gaston, Adjt 45 ans	Délégué de la Commune de CRUIS		
48	BARTHELEMY Maximin, C.M., 55 ans	- de DIGNE		
49	BASSET Clovis, C.M. 60 ans	- FORCALQUIER		
50	BAUCHIERE Josué, M. 49 ans	- SOLEILHAS		
51	BAUDINO Auguste, < 46 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de VALENSOLE		
52	BAYLE Adrien, M. 62 ans	Délégué de la Commune du VERNET		
53	BAYLE Victorin, M. 62 ans	- ST-SYMPHORIEN		
54	BELLON Etie, Ad. Spéc 44 ans	- de DIGNE		
55	BERAUD François, < 58 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de BARREME		
56	BERNARD Eugène, < 47 ans	- DE MOUTIERS		
57	BERNE Léon, Maire 45 ans	Délégué de la Com ^{ne} d'ALBIOSE		
58	BERNE Léon, < 39 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de RIEZ		
59	BERNOS Jacques, 37 ans	- d'ENTREVAUX		
60	BERRIN Albert 40 ans	- de CASTELLANE		
61	BERTHE Antonin, C.M. 71 ans	Délégué de la Com de BANON		
62	BLANC Auguste, Adj ^t 48 ans	- de MOUSTIERS		
63	BLANC Félix, C.M. 66 ans	- de SISTERON		
64	BLANC Gabriel, C.M. 34 ans	- de BARRÈME		
65	BLANC Léonor, Adjt Sp ^t 49 ans	- de DIGNE		
66	BLANC Louis, < 63 ans	Consr d'Arrond ^t du canton de COLMARS		
67	BLANC Marcel, M. 49 ans	Délégué de la Com ^{ne} de MONTSALIER		
68	BLANC Marcel, < 59 ans	Cons. Général du canton de NOYERS		
69	BLANC Marius, Adj ^t 43 ans	Délégué de la Com ^{ne} de CORBIÈRES		
70	BLANC Sylvain, M. 46 ans	- de VACHERES		
71	BLANCHET Léopold, M. 72 ans	- de Ste-CROIX à Lauze		
72	BONDIL Lucien, M. 50 ans	- de CHATEAUNEUF- les-MOUSTIERS		
73	BONIERBALE Pierre, M. 59 ans	- de FORCALQUIER		
74	BONIFACE Ismaël, M. 42 ans	- de MONTLAUX		
75	BONNEFOY Marcellin < 41 ans	Cons. D'arrond. du ca ⁿ ton de BANON		
76	BONNET Léandre, C.M. 60 ans	Délégué de la Com ^{ne} de ST-MICHEL		
77	BONNET Lucien, C.M. 54 ans	- de FUGERET		
78	BOUCHET Auguste, M. 62 ans	- de MONTFORT		
79	BOUCHET Marius, M. 69 ans	- St-VINCENT-s/ JABRON		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
80	BOURRILLON Louis, 59 ans	Cons. d'Arrondt du canton de ST-ANDRE		
81	BOYER Augustin, C.M. 45 ans	Délégué de la Comne de DIGNE		
82	BOYER Arthur, C.M. 44 ans	- de VILLENEUVE		
83	BREMOND Augustin, M. 56 ans	- LE CASTELLET		
84	BREMOND Marcel, M. 45 ans	- de CARNIOL		
85	BREMOND Paul, M. 65 ans	- de VOLX		
86	BREMOND Ismaël, M. 41 ans	- de BEVONS		
87	BRES Joseph, C.M. 48 ans	- LA CONDAMINE		
88	BROUSSARD Félix, 40 ans	Cons. Général du canton de CASTELLANE		
89	BRUN Albert, M. 51 ans	Délégué de la Com ^{ne} de ST-PONS		
90	BRUN Camille, Adj ^t 35 ans	- de ST-ANDRE		
91	BRUN Henri, C.M. 41 ans	- de TURRIERS		
92	BRUN Lucien, C.M. 35 ans	- d'UBRAYE		
93	BRUN Marius, M. 37 ans	- LE LAUZET		
94	BRUNEL Gabriel, C.M. 35 ans	- VALBELLE		
95	BUFFET-DELMAS Louis, Adj ^t 53 ans	- FORCALQUIER		
96	BURLE Albert, M. 44 ans	- SOURRIBES		
97	BURLE Louis, M. 50 ans	- MELVE		
98	BURLE Marius, M. 50 ans	- ESPARRON-du-VERDON		
99	BUSSIERE Angelin, M. 52 ans	- THORAME-BASSE		
I00	CAIRE Casimir, C.M. 58 ans	Délégué de la Com ^{ne} de FORCALQUIER		
I01	CAL Marius, M. 61 ans	- de PIEGUT		
I02	CARATTI Bernard, M. 46 ans	- de SELONNET		
I03	CASSAN Auguste, C.M. 61 ans	← de SIMIANE		
I04	CASTE Charles, M. 36 ans	- de St-ETIENNE		
I05	CASTOR Eloïs 31 ans	Cons. d'Arrond. du canton de BANON		
I06	CATON Ernest, M. 44 ans	Délégué de la Com ^{ne} de LIMANS		
I07	CHABAUD Elie, M. 53 ans	- CHATEAUNEUF-MIRAVAIL		
I08	CHAFFAUT (Du) Léon, M. 57 ans	- du CHAFFAUT		
I09	CHAIX Paul, C.M. 44 ans	- CLAMENSANE		
I10	CHAIX Rôsin, C.M. 63 ans	- PEYROULES		
I11	CHALVE Marius 60 ans	Cons. d'Arrondt du canton d'ALLOS		
I12	CHAPLAIN René 65 ans	Conseiller Général du canton de ST-ETIENNE		
I13	CHASPOUL Jules, C.M. 59 ans	Délégué de la Com ^{ne} de CLUMANC		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
I14	CHAUVET Arsène, C.M. 37 ans	Délégué de la Comne de MALIJAI		
I15	CHAUVIN Frédéric, C.M. 61 ans	- MALLEFOUGASSE		
I16	CHEILLAN Fernand, M. 35 ans	- LA COLLE-ST- MICHEL		
I17	CHRISTOL Albert, C.M. 48 ans	- CERESTE		
I18	CEZILLY Joseph, 60 ans	Cons.d'Arrondt du canton de SEYNE		
I19	CLARIOND Jean Justin 2° adjt, 63 ans	Délégué de la Comne de CASTELLANE		
I20	CLEMENT Edouard, 58 ans	Cons.d'Arrondt du canton de LA MOTTE		
I21	CLEMENT Emile, M. 37 ans	Délégué de la Comne de VILHOSC		
I22	COLLOMP Félicien, C.M. 70 ans	- CASTILLON		
I23	COLLOMP Marius, M. 54 ans	- TAULANNE		
I24	COMTE Gentil, M. 51 ans	- ESPINOUSE		
I25	CONIL Victorin, M. 53 ans	- MONTBLANC		
I26	COULLET Auguste, C.M. 47 ans	- MEZEL		
I27	COURTOIS (De) Pierre 60 ans	Cons.Général du canton de BANON		
I28	CURNIER Siméon 69 ans	Cons.d'Arrondt du canton de SISTERON		
I29	DALMAS César, M.	Délégué de la commune de ST-PIERRE		
I30	DALMAS Ludovic, M. 40 ans	- de SIGOYER		
I31	DAUMAS Gabriel, M. 43 ans	- de CHENERILLES		
I32	DAUMAS Ludovic, M. 40 ans	- ESPARRON-la- BATIE		
I33	DAUMAS Joseph, C.M. 41 ans	- MANOSQUE		
I34	DAST Pierre Désiré, C.M. 53 ans	- VALENSOLE		
I35	DELAYE Marcel, C.M. 52 ans	- SISTERON		
I36	DELAYE Vital, C.M. 38 ans	- FORCALQUIER		
I37	DEPIEDS Louis, M. 62 ans	- MANE		
I38	DEPIEDS Marius, 2° Adj ^t 64 ans	- MANOSQUE		
I39	DERBEZ César, 59 ans	Conseil.d'Arrond ^t du canton du LAUZET		
I40	DOL Albert, 56 ans	Conseiller Général du canton d'ANNOT		
I41	DOL Joseph, M. 42 ans	Délégué de la Comne d'ANGLES		
I42	DOMINIQUE Louis, M. 60 ans	- de SIGONCE		
I43	DONADEY Baptistin, M.	- LA ROCHETTE		
I44	DONNADIEU Aimé, Adj ^t 45 ans	- LESTUILES		
I45	DOU Marius, Adj ^t 77 ans	- BANON		
I46	DOZE Alexandre, M. 36 ans	- MOUSTIERS		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
I47	DOZOUL Honoré 59 ans	Conseiller Général du canton de SENEZ		
I48	DROGOUL André, M. 62 ans	Délégué de la Com ^{ne} de SAINT-ANDRE		
I49	DUFRESNE (De) ST- Léon, C.M. 52 ans	- PUIMOISSON		
I50	DUPUY Maurice, M. 64 ans	- SAUMANE		
I51	DURAND Honoré, M. 59 ans	- PONTIS		
I52	EBRARD Adrien, M. 60 ans	Délégué de la Com ^{ne} d'UVERNET		
I53	ESCARRAS Alfred, M. 62 ans	- LA GARDE		
I54	ESCUDIER Victorin, M. 43 ans	- SAINT-JURS		
I55	ESCUYER Léon, Adj ^t 50 ans	- MISON		
I56	ESMIOL Henri, M. 59 ans	- PUIMICHEL		
I57	ESPRIT Léon, 42 ans	Conseil. d'Arrond ^t du canton de NOYERS		
I58	EYRAUD Ferdinand, M. 58 ans	Délégué de la Com ^{ne} de MALIJAI		
I59	FAUCOU Elie, M. 63 ans	Délégué de la Com ^{ne} du BRUSQUET		
I60	FAURE Alexandre 66 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de ST-PAUL		
I61	FAURE Andre Isidore, M. 52 ans	Délégué de la Com ^{ne} de ST-PAUL		
I62	FERAUD Baptistin, M. 54 ans	- LA PERUSSE		
I63	FERAUD Casimir, I ^o adj ^t 61 ans	- ENTREVAUX		
I64	FERAUD Siméon, C.M. 67 ans	- ORAISON		
I65	GALFARD Simon, M. 37 ans	- ALLONS		
I66	GARCIN Daniel, M. 45 ans	- GANAGOBIE		
I67	GARCIN Joseph, M. 59 ans	- CASTELLANE		
I68	GARDIOL Louis 51 ans	Député		
I69	GARRON Adrien, 64 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de SENEZ		
I70	GASSEND Henri, M. 46 ans	Délégué de la Com ^{ne} de THEZE		
I71	GASSIER Paul 61 ans	Conseiller Général du Canton de BARCELONNETTE		
I72	GAUBERT Sylvain, M. 37 ans	Délégué de la Com ^{ne} d'AINAC		
I73	GAUTHIER Louis, C.M. 50 ans	- de LURS		
I74	GAY Jean, M. 38 ans	- L'ESCALE		
I75	GERARD Ode, M. 66 ans	- ARGENS		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
I76	GERARD Victor 59 ans	Conseiller Général du canton des MEES		
I77	GERMAIN Louis, M. 59 ans	Délégué de la Com ^{ne} de REVEST-des-BROUSSES		
I78	GILLY Adrien, M. 49 ans	- de ST-JEANNET		
I79	GILLY Jacques, 67 ans	Cons.d'Arrond ^t du canton de BARCELONNETTE		
I80	GIMBERT Jules, M. 51 ans	Délégué de la Com ^{ne} de LA MURE		
I81	GIRARD Marcel, M. 42 ans	- de CUREL		
I82	GIRAUD Ernest, M. 47 ans	- de MELAN		
I83	GIRAUD Godefroi, C.M. 62 ans	- de QUINSON		
I84	GIRAUD Jean, M. 48 ans	- d'ARCHAIL		
I85	GIRIEUD Joseph, M. 35 ans	- de COLMARS		
I86	GONDRAN Jean, 41 ans	Cons.d'Arrond ^t du canton de MANOSQUE		
I87	GONDRAN Robert, 65 ans	- ST-ETIENNE		
I88	GORDE Albert, M. 34 ans	Délégué de la Com ^{ne} de ST-MARTIN-les-EAUX		
I89	GORDE Gabriel, M. 73 ans	- de CHATEAUREDON		
I90	GRAC Antoine, M. 56 ans	- de BRAUX		
I91	GRAC Marius, C.M. 45 ans	- d'ENTREVEUX		
I92	GRANIER Marcellin, C.M. 52 ans	- REVEST-du-BION		
I93	GREGOIRE Danican, M. 48 ans	- OPPEDETTE		
I94	GRILLON Marcel, C.M. 39 ans	- ST-LAURENT-du- VERDON		
I95	GUIBERT Joseph, C.M. 60 ans	- de DIGNE		
I96	GUIGOU Henri, M. 66 ans	- de BEYNES		
I97	HENRIC Paul, C.M. 50 ans	Délégué de la Com ^{ne} d'ANNOT		
I98	HENRY Félix, C.M. 55 ans	- de MANOSQUE		
I99	HENRY Marc, C.M. 46 ans	- de RIEZ		
200	HONNORAT André 70 ans	Conseiller Général du Canton du LAUZET		
201	HONNORAT Auguste, 67 ans	- de ST-ANDRE		
202	HONNORATY Alexandre 47 ans	Cons.d'Arrond ^t du canton d'ANNOT		
203	HONORE Aristide, C.M. 30 ans	Délégué de la Com ^{ne} de LA CONDAMINE		
204	IMBERT Joseph, M. 63 ans	Délégué de la Com ^{ne} de PEYRESQ		
205	IMBERT Louis, M. 59 ans	- de PEIPIN		
206	INGUIMBERT (D') Louis M. 66 ans	- FONTIENNE		
207	ISNARD Albert, Adj ^t 35 ans	- DEMANDOLX		
208	ISNARD Ernest, M. 38 ans	- ST-LIONS		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
209	JARJAYES, Léopold, M. 56 ans	Délégué de la Commune de NIBLES		
210	JAUBERT Casimir, M. 74 ans	- LA JAVIE		
211	JAUBERT Paul, 67 ans	Conseiller Général du canton de FORCALQUIER		
212	JAUFFRED Philip, M. 40 ans	Délégué de la Commune d'ENCHASTRAYES		
213	JAUFFRED Valentin, M.	- de REVEL		
214	JAUME Albert, M. 58 ans 54 ans	- de BLEGIERS		
215	JEAN Edouard, M. 41 ans	- CASTELLET-ST- CASSIEN		
216	JEAN Emile, C.M. 56 ans	- CERESTE		
217	JEAN Eugène, 1 ^o Adj ^t 66 ans	- FORCALQUIER		
218	JOURDAN Henri, C.M. 40 ans	- VALENSOLE		
219	JOURDAN Sébastien, M. 63 ans	- ST-GENIEZ		
220	JOUVET Louis, 1 ^o Adj ^t 81 ans	- DIGNE		
221	JUGY Edmond, C.M. 33 ans	- AIGLUN		
222	JULIEN Auguste, C.M. 60 ans	- SISTERON		
223	JULIEN Léopold, M. 58 ans	- LE CASTELLARD		
224	JULIEN Martial, M. 41 ans	- LES OMERGUES		
225	JULIEN Sylvain, C.M. 53 ans	- ONGLES		
226	LAGARDE Désiré, 49 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de SISTERON		
227	LAGARDE Joseph, Adj ^t 53 ans	Délégué de la Commune de LA MOTTE		
228	LAUGIER Auguste, M. 54 ans	- d'ONGLES		
229	LAUGIER Bertin, C.M. 46 ans	- STE-TULLE		
230	LAUGIER Bienaimé, C.M. 42 ans	- SISTERON		
231	LAUTHIER Albert, M. 58 ans	- ST-MAIME		
232	LEAUTHIER Joseph, C.M. 56 ans	- VILLENEUVE		
233	LEBRE Félix, M. 51 ans	- MEOLANS		
234	LEON Julien, C.M. 50 ans	- VILLEVIEILLE		
235	LESBROS Roger, M. 40 ans	- REILLANNE		
236	LIAUTAUD Louis, M. 46 ans	- MALLEMOISSON		
237	LIEUTIER Baptistin, M. 58 ans	- MISON		
238	LOMBARD Achille, C.M. 63 ans	- ORAISON		
239	LOMBARD Aimé, C.M. 57 ans	- LARCHE		
240	LUC Avit, 46 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de REILLANNE		
241	LUCRECE Paul, C.M. 37 ans	Délégué de la Commune de PIERRERUE		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
242	MAGAUD Florens, C.M. 54 ans	Délégué de la Commune de LA ROBINE		
243	MAGAUD Léon, M. 38 ans	- de LAMBERT		
244	MAGNAN Adrien, M. 52 ans	- de ST-MARTIN-les SEYNE		
245	MAGNAN Elie, M. 52 ans	- d'AUBIGNOSC		
246	MANENT Victor, 2 ^o Adj ^t 59 ans	- de DIGNE		
247	MANUEL Eugène, Adj ^t 65 ans	- des MEES		
248	MANUEL Marius, M. 55 ans	- de FAUCON <i>de la commune</i>		
249	MARTEL Albert	Cons. Général du canton de REILLANNE		
250	MARTEL Jean, M. 37 ans	Délégué de la Commune de ST-JULIEN-d.v ⁿ		
251	MARTIN Albert, M. 42 ans	- de TALOIRE		
252	MARTIN Auguste, Adj ^t 64 ans	- BARCELONNETTE		
253	MARTIN-BRET Louis, 40 ans	Conseiller Général du Cant. de MANOSQUE		
254	MARTIN César, C.M. 35 ans	Délégué de la Commune du CAIRE		
255	MARTIN Jean, M. 33 ans	- de RIEZ		
256	MARRIN Louis, C.M. 36 ans	- VILLARS-BRANDIS		
257	MASSOT Marcel, 39 ans	Député		
258	MAUREL Achille, C.M. 65 ans	Délégué de la Commune de CHASTEUIL		
259	MAUREL Camille, 55 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de TURRIERS		
260	MAUREL Jean Joseph, 70 ans	Conseiller Général du canton de BARREME		
261	MAUREL Louis, M. 59 ans	Délégué de la Commune de BARRAS		
262	MAUREL Séraphin, M. 59 ans	- de LURS		
263	MAYENC Paul, C.M. 28 ans	- TANARON		
264	MEILLAN Léopold, M. 28 ans	- VERDACHES		
265	MERCIER Daniel, M. 69 ans	- BRUNET		
266	MEYRAN Jean, C.M. 74 ans	- BARCELONNETTE		
267	MICHEL Gaston, C.M.	- ROUMOULES		
268	MICHEL Jean Bapt ^{te} C.M. 62 ans	- COLMARS		
269	MICHEL Louis, M. 34 ans	- VILLARS-COLMARS		
270	MICHEL Michel 72 ans	Conseiller Général du canton d'ALLOS		
271	MICHELANGE Albert, M. 51 ans	Délégué de la Commune de LARDIERS		
272	MILLE André, 3 ^o Adj ^t 44 ans	- MANOSQUE		
273	MOLLET Fridolin, C.M. 58 ans	- DAUPHIN		
274	MOLLET Gaston 59 ans	Cons. d'Arrond. du canton de FORCALQUIER		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
275	MOULLET Lin, M. 62 ans	Délégué de la Commune de VALAVOIRE		
276	MOUTTE Gustave, M. 63 ans	- REDORTIERS		
277	MUZY François 60 ans	Conseiller Général du canton de PEYRUIS		
278	NEVIÈRE Gustave, M. 29 ans	Délégué de la Commune de SALIGNAC		
279	NUIRY Joseph, M. 73 ans	- de VENTEROL		
280	NURY Célestin, M. 44 ans	- d'AUTHON		
281	OLIVIER Antoine, Auguste, M. 59 ans	Délégué de la commune de ST-JACQUES		
282	OLLIVIER Marcellin 65 ans	Conseiller d'Arrond ^t du canton de MANOSQUE		
283	PALENA Jean, M. 68 ans	Délégué de la Commune de CHATEAU-ARNOUX		
284	PARET Emile 55 ans	Conseiller Général du canton de SISTERON		
285	PARET Henri, M.	Délégué de la Commune d'ENTREPIERRES		
286	PARRAUD Clovis, M. 39 ans	- VALERNES		
287	PASCAL Alphonse, C.M. 47 ans	- SISTERON		
288	PASCAL Louis, M. 52 ans	- LA BREOLE		
289	PASCAL Paul, M. 51 ans	- MARCOUX		
290	PASSEMARD Léonce, C.M. 34 ans	- CORBIÈRES		
291	PAUCHON Camille, M. 40 ans	- CLARET		
292	PAUL Germain, M. 39 ans	- MAMBRUISSE		
293	PAUL Louis, M. 68 ans	- LES MEES		
294	PAUL Venant, M. 48 ans	- TREVANS		
295	PAUL Vital, 66 ans	- CHATEAUNEUF-Val- ST-Donat		
296	PAYAN Roger, C.M. 34 ans	- AURIBEAU		
297	PEIGNON Martial, C.M. 64 ans	- SISTERON		
298	PELLEAUTIER Gabriel, Adj ^t 64 ans	- ASTOIN	BREMOND Elie, C.M. 47 ans	<i>Titulaire malade</i>
299	PELLEGRIN Michel, M. 63 ans	- MONTJUSTIN		
300	PELLISSIER Augustin C.M. 49 ans	- ALLOS		
301	PELLISSIER Emile 49 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton d'ALLOS		
302	PEYSSON Telmon, C.M. 67 ans	Délégué de la Commune de MANOSQUE		
303	PHILIP Louis, Adj ^t 47 ans	- ANNOT		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
304	PIERRISNARD Edouard M. 74 ans	Délégué de la Commune de MAJASTRES		
305	PIERRISNARD Léon, M. 32 ans	- de PUIMOISSON		
306	PIN Eloi 40 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de MEZEL		
307	PIN Léon, M. 71 ans	Délégué de la Commune d'EOULX		
308	PINONCELY Edouard, C.M. 72 ans	- LARCHE	Jollet François C.M. 65 ans	Citoyen malade
309	PLANCHE Louis, C.M. 61 ans	- NOYERS	Satit Henri C.M. 3 ans	Citoyen malade
310	POMERE Victorin 63 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de PEYRUIS		
311	PONS Louis, M. 47 ans	Délégué de la comm ^{ne} de BRAS d'ASSE		
312	POURCIN Jules, M. 49 ans	- VILLEMUS		
313	POURCIN Louis, C.M. 63 ans	- MANOSQUE		
314	POURPRE François, C.M. 63 ans	- MANOSQUE		
315	POURPRE Gabriel, M. 53 ans	- LINCÉL		
316	PULVERAIL Henri 50 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de VOLONNE		
317	RASPAIL Félix, M. 46 ans	Délégué de la Com ^{ne} de REVEST-ST-MARTIN		
318	RAVEL Fernand, Adj ^t 54 ans	- MONTAGNAC		
319	REBATTU Jean, M. 58 ans	- JAUSIERS		
320	REBOUL Damien, M. 32 ans	- COURCHONS		
321	REBOULIN Louis, I ^o adj ^t 46 ans	- MANOSQUE		
322	REGIBAUD Casimir, C.M.	-- Ste-CROIX-du- VERDON		
323	RENOUX Gabriel, 63 ans	Cons. Général du canton de La JAVIE		
324	REVEST Louis, C.M. 63 ans	Délégué de la commune de SISTERON		
325	RAYMOND Auguste, C.M. 44 ans	- d'AUGES		
326	REYBAUD Elie, adj ^t 41 ans	- de TARTONNE		
327	REYMOND Camille 54 ans	Conseiller Général du canton de VOLONNE		
328	REYMOND Fernand, M. 44 ans	Délégué de la Commune de LA MOTTE		
329	REYNAUD Gustave, M. 58 ans	- GREOUX		
330	REYNAUD Henri, Adj ^t 47 ans	- UBAYE		
331	REYNAUD Hilaire, M. 69 ans	- MONTAGNAC		
332	REYNAUD Justin, 55 ans	Conseil. d'Arrond ^t du canton des MEES		
333	REYNAUD Louis, I ^o adj ^t 65 ans	Délégué de la Com ^{ne} de CASTELLANE		
334	REYNAUD Lucien, M. 52 ans	- CASTELLET -les- SAUSSES		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
335	REYNIER Augustin C.M. 45 ans	Délégué de la commune d'ALLOS		
336	REYNIER Lucien, 52 ans	Cons.d'Arrond. du canton de La MOTTE		
337	RICHARD Joseph, M. 73 ans	Délégué de la Commune de ST-ESTEVE		
338	RICHARD Jules, C.M. 45 ans	- des MEES		
339	RICHAUD Albert, 50 ans	Conseiller Général du canton de VALENSOLE		
340	RICHAUD Camille, Adj ^t 54 ans	Délégué de la Com ^{ne} de ST-MICHEL		
341	RICHAUD Elie, M. 67 ans	- CHATEAUFORT		
342	RICHAUD Paul, M. 54 ans	- des DOORBES		
343	RICHAUD Paul, C.M. 53 ans	- ST-JURSON		
344	RICHIER Albert, M. 51 ans	- FAUCON-du-CAIRE		
345	RICOUX Aimé, 2 ^o Adj ^t 36 ans	- THOARD		
346	RICOUX Emile, 1 ^o Adj ^t 47 ans	- -		
347	RIGOARD Jean, C.M. 57 ans	- RIEZ		
348	RINALDI Charles, C.M. 45 ans	- DIGNE		
349	RIPERT Sidoine, M. 59 ans	- BARLES		
350	RIPPERT Louis, 60 ans	Cons.d'Arrond ^t du canton de DIGNE		
351	RIPPERT Paul	- de VOLONNE		
352	ROBERT Arthur, M. 64 ans	Délégué de la Com ^{ne} de MANOSQUE	<i>In absentia Louis C.M. 61 ans</i>	<i>Estulairre malade</i>
353	ROBERT Jules, Adj ^t 63 ans	- ST-MARTIN de BROMES		
354	ROCHE Léon, C.M. 41 ans	- PEYRUIS		
355	ROER Pierre, Adj ^t 75 ans	- -		
356	ROLLAND Augustin, C.M. 49 ans	- BAYONS		
357	ROLLAND Fernand, M. 41 ans	- ST-VINCENT-les FORTS		
358	ROLLAND Justin, 1 ^o Adj ^t 55 ans	- SISTERON		
359	ROMIEU Julien 45 ans	Conseiller Général du Canton de DIGNE		
360	ROSTAN Albert, M. 50 ans	Délégué de la Com ^{ne} de MEYRONNES		
361	ROUBIN Augustin, M. 61 ans	- SAUSSES		
362	ROUIT Louis, M. 50 ans	- LE POIL		
363	ROUX Damien, M. 69 ans	- MARIAUD		
364	ROUX Gabriel, 60 ans	Conseiller Général du canton de MEZEL		
365	ROUX Germain, 37 ans	Cons.d'Arrond. du canton de CASTELLANE		
366	ROUX Jules, Maire, 33 ans	Délégué de la Com ^{ne} de ST-JULIEN d'ASSE		
367	ROUX Justin, C.M. 64 ans	- MEOLANS		
368	ROUX Sylvain, M. 37 ans	- ST-BENOIT		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
369	SABINEN Jean, Adj ^t 59 ans	Délégué de la Commune de ST-ETIENNE		
370	SALVAGY G. atien, Adj. Spécial, 73 ans	- de DIGNE		
371	SAPPE Philippe, M. 75 ans	- de MONTPEZAT		
372	SAUVAN François, M. 68 ans	- de MEAILLES		
373	SAUVAN Marius, M. 51 ans	- LE FUGERET		
374	SAUVE Henri, M. 38 ans	- d'AUZET		
375	SAVOYAN Joseph, I ^o Adj ^t 71 ans	- REILLANNE		
376	SEGOND Albert, M. 61 ans	- ESCLANGON		
377	SEGOND Joseph, M. 67 ans	- PRADS		
378	SENES Cassius 64 ans	Conseiller Général du canton de MOUSTIERS		
379	SIBOURG Félix, C.M. 40 ans	Délégué de la commune de REVEST-DU-BION		
380	SIGNORET André, Adj ^t 68 ans	- - ST-PAUL		
381	SIGNORET Emile, M. 66 ans	- BARCELONNETTE		
382	SIGNORET Louis, M. 57 ans	- ESTOUBLON		
383	SIGNORET Louis, 38 ans	Conseiller Général du canton de ST-PAUL		
384	SILVAIN Constant, C.M. 59 ans	Délégué de la commune de CLUMANC		
385	SILVE Louis, C.M. 45 ans	- - de SEYNE		
386	SIMON Louis, M. 37 ans	- de VERGONS		
387	SPITALIER Jean Bpte 76 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de BARCELONNETTE		
388	TARDIEU Cyprien, Adj ^t 55 ans	Délégué de la Comne de VALENSOLE		
389	TARTANSON Joseph 56 ans	Conseiller Général du canton de COLMARS		
390	TAXY Auguste, 33 ans	- de TURRIERS		
391	THUMIN Félicien, C.M. 38 ans	Délégué de la commune d'ORAISON		
392	TOCHE Baptistin, M. 36 ans	- de LA PALUD		
393	TOMASSONI Victor, C.M. 65 ans	- de DAUPHIN		
394	TOUCHE Aimé, Adj ^t , 47 ans	- de MANE		
395	TOUCHE Joseph, M. 43 ans	- BELLAFFAIRE		
396	TOUCHE Louis, C.M. 59 ans	- VAUMEILH		
397	TROTABAS Jean Bapte M., 60 ans	- BEAUVEZER		
398	TURCAN Louis, Adj. Sup ^e 57 ans	- SISTERON		
399	TURCAN Marius, Adj ^t 75 ans	- PIERREVERT		
400	TURREL André, 50 ans	Conseiller Général du canton de SEYNE		

audibert Henri *Bulaxe m. alata*
C.M. 46 ans

NOMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
401	VALLET Pierre, C.M. 53 ans	Délégué de la commune de SEYNE		
402	VERNET Honoré, 66 ans	Cons. d'Arrondt. du canton de BARCELONNETTE		
403	VIAL Adrien, C.M. 36 ans	Délégué de la commune de l'HOSPITALET		
404	VIAL Elie, M. 50 ans	- LA ROCHEGIRON		
405	VIGNE Fernand, Adj ^t 38 ans	- LE LAUZET		
406	VIGUIER Daniel, M. 68 ans	- MONTFURON		
407	VILLIARD Marius, I ^o Adj. 50 ans	- CHATEAU-ARNOUX		
408	VILLON Frédéric, C.M. 47 ans	- BARREME		
409	VINATIER Jérôme, Adj ^t 35 ans	- REVEL		
410	VINAY Etienne, 60 ans	Cons. d'Arrond ^t du canton de ST-PAUL		
411	VOLLAIRE Thiers, C.M. 62 ans	Délégué de la commune d'URTIS		

20

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Arque*, le *15 octobre* 193*8*



Préfet des Alpes-Maritimes,
Par délégation du Préfet
Cham-f

Piece n° 10

Zone Bureau

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 22 octobre 1938 (1^{er} TOUR)

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nombre de votants d'après la liste d'émargement
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne
Nombre de bulletins trouvés sans enveloppe
Nombre d'enveloppes sans bulletin

Zone Bureau

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages ; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Baron Charles</i>											31
<i>De Courssid Pierre</i>											99
<i>Garbol Louis</i>											41
<i>Hamonat André</i>											77
<i>Luscan Joseph</i>											3
<i>Dorès</i>											4

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du bureau de vote.

Digne, le

Le Président,

Les Scrutateurs,

Prix n° 8

Bureau

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Basses-Alpes

ELECTIONS SÉNATORIALES DU 23 octobre 1938 (1^{er} TOUR)

Nombre de votants d'après la liste d'émargement 130

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 130

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppe

Nombre d'enveloppes sans bulletin

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Bureau

Nota — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages ; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
Bureau Charles											32
De Courtois Pierre											95
Gardiol Louis											35
Hannocat André											80
Bureau Joseph											
Girard Emile Julien											
Partoum											
Chaplain											

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du bureau de vote.

Digne, le 23 octobre 1938.

Le Président,

Les Scrutateurs,

[Signature of the President]

[Signatures of the Scrutineers]

Pise n°7

1er Bureau

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ELECTIONS SÉNATORIALES DU 23 octobre 1938 (1^{er} TOUR)

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nombre de votants d'après la liste d'émargement
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne
Nombre de bulletins trouvés sans enveloppe
Nombre d'enveloppes sans bulletin

1^{er} Bureau

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages ; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
Baron Charles											39
Cartier René											108
Gardiol Louis											52
Stamont André											82
Eusem Joseph											3
Chaplain											
Comas											

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du bureau de vote.

Digne, le 23 8^{me} 1938

Le Président,

Les Scrutateurs,

Mein

Comas
Thierry Comas

Piece n° 3

Elections Senatoriales

du

23 Octobre 1938

Liste d'émargements

1^{er}

Bureau de Vote

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE

(N° 1 A 151 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Richard Emile DELEGUE DE LA Cne de Pierrevert					
2	Adrian Henri DELEGUE DE LA Cne de Simiane					
3	Adrian Jean DELEGUE DE LA Cne de Valsaintes					
4	Ailhaud Aimé Conseiller d'arrond. du canton de Forcalquier					
5	Ailhaud Henri DELEGUE DE LA Cne de Château Arnoux					
6	Ailhaud Joseph DELEGUE DE LA Cne de Volonne					
7	Ailhaud Kleber DELEGUE DE LA Cne de Champfocier					
8	Aillaud Aimé DELEGUE DE LA Cne de St-Maime					
9	Aillaud Antonin DELEGUE DE LA Cne de Entrevennes					
10	Aillaud Séverin DELEGUE DE LA Cne de Noyers					
11	Allègre Gabriel DELEGUE DE LA Cne de Gigors					
12	Allibert Gabriel DELEGUE DE LA Cne de Curbans					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Amayenc Arsène DELEGUE DE LA Cne de Niozelles					
14	Arnaud Charles DELEGUE DE LA Cne de Thorame Haute					
15	Arnaud Désiré DELEGUE DE LA Cne de Fours					
16	Arnaud Jules DELEGUE DE LA Cne de St Tulle					
17	Arnaud Justin DELEGUE DE LA Cne de Moriez					
18	Arnaud Léon DELEGUE DE LA Cne de Entrages					
19	Arnaud Marcel DELEGUE DE LA Cne de Thorame Basse					
20	Arnoux Paul DELEGUE DE LA Cne d'Allemagne					
21	Astier Richard DELEGUE DE LA Cne de Mézel					
22	Astoin Auguste DELEGUE DE LA Cne de Senez					
23	Astoin Philippe DELEGUE DE LA Cne de Reynier					
24	Astoin Seraphin DELEGUE DE LA Cne de Mirabeau					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
25	Hubert Elie DELEGUE DE LA Cne de Volx		B			
26	Hubert Louis DELEGUE DE LA Cne de Beaujeu		B			
27	Audibert Laurent DELEGUE DE LA Cne de Blioux		B			
28	Audibert Marcellin DELEGUE DE LA Cne de Robion		B			
29	Audiffred Firmin DELEGUE DE LA Cne de Jausiers		B			
30	Aureas Victor DELEGUE DE LA Cne de Aubenas		B			
31	Aurian Ernest Conseiller d'arrond. du canton d'Annot		B			
32	Auzer Vincent Conseiller d'arrond. du canton de La Javie		B			
33	Auzias Firmin Conseiller d'arrond. du canton d'Entrevaux		B			
34	Aymard Fernand DELEGUE DE LA Cne de La Brillanne		B			
35	Bagarry Joseph DELEGUE DE LA Cne de Rougon		B			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
36	Bagarry Léon DELEGUE DE LA Cne de Chaudon-Moranté		<i>[Signature]</i>			
37	Baille Jacques DELEGUE DE LA Cne de Volonne		<i>[Signature]</i>			
38	Banon Fernand DELEGUE DE LA Cne de Gréoux les Bains		<i>[Signature]</i>			
39	Barely Henri Conseiller général du canton d'Entrevaux		<i>[Signature]</i>			
40	Barlatier Clément DELEGUE DE LA Cne de Draix		<i>[Signature]</i>			
41	Barneaud Elie Conseiller d'arrond. du canton de Turriers		<i>[Signature]</i>			
42	Barneaud Auguste DELEGUE DE LA Cne de Montclar		<i>[Signature]</i>			
43	Barneaud Emile DELEGUE DE LA Cne de Seyne les Alpes		<i>[Signature]</i>			
44	Barneaud Ernest Conseiller d'arrond. du canton du Lauzet		<i>[Signature]</i>			
45	Barneaud Flavien DELEGUE DE LA Cne de La Breole		<i>[Signature]</i>			
46	Baron Charles député		<i>[Signature]</i>			
47	Barthalay Gaston DELEGUE DE LA Cne de Cruis		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
48	Barkelémy Maximin DELEGUE DE LA Cne de Digne		<i>[Signature]</i>			
49	Basser Clovis DELEGUE DE LA Cne de Forcalquier		<i>[Signature]</i>			
50	Bauchière Josué DELEGUE DE LA Cne de Soleilhas		<i>[Signature]</i>			
51	Baudino Auguste Conseiller d'arrond. du canton de Valensole		<i>[Signature]</i>			
52	Bayle Adrien DELEGUE DE LA Cne de Le Vernet		<i>[Signature]</i>			
53	Bayle Victorin DELEGUE DE LA Cne de Symphonien		<i>[Signature]</i>			
54	Bellon Elie DELEGUE DE LA Cne de Digne		<i>[Signature]</i>			
55	Béraud François Conseiller d'arrond. du canton de Barrême		<i>[Signature]</i>			
56	Bernard Eugène Conseiller d'arrond. du canton de Moustiers		<i>[Signature]</i>			
57	Berne Léon DELEGUE DE LA Cne de Albiosc		<i>[Signature]</i>			
58	Berne Léon Conseiller d'arrond. du canton de Riez		<i>[Signature]</i>			
59	Bernos Jacques Conseiller d'arrond. du canton d'Entrevaux		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
60	Beezin Albert Conseiller d'arrond. du canton de Castelplane					
61	Beetke Antonin DELEGUE DE LA Cne de Banon					
62	Blanc Auguste DELEGUE DE LA Cne de Mouskiers St-Marie					
63	Blanc Felix DELEGUE DE LA Cne de Sisteron					
64	Blanc Gabriel DELEGUE DE LA Cne de Barreme					
65	Blanc Leonor DELEGUE DE LA Cne de Digne					
66	Blanc Louis Conseiller d'arrond. du canton de Colmars					
67	Blanc Marcel DELEGUE DE LA Cne de Montsalzier					
68	Blanc Marcel Conseiller Général du canton de Noyers					
69	Blanc Marius DELEGUE DE LA Cne de Corbières					
70	Blanc Sylvain DELEGUE DE LA Cne de Vachères					
71	Blanchet Leopold DELEGUE DE LA Cne de St-Croix à Lauze					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
72	Bondil Lucien DELEGUE DE LA Cne de Coteaux les Moustiers		BS			
73	Bonierbale Pierre DELEGUE DE LA Cne de Forcalquier		BS			
74	Boniface Ismaël DELEGUE DE LA Cne de Montlaux		BS			
75	Bonnefoy Marcelin Conseiller d'arrond. du canton de Banon		BS			
76	Bonner Léandre DELEGUE DE LA Cne de St. Michel		BS			
77	Bonner Lucien DELEGUE DE LA Cne de Fugeret		BS			
78	Bouchet Auguste DELEGUE DE LA Cne de Montfort		BS			
79	Bouchet Marius DELEGUE DE LA Cne de St. Vincent s/ Jabron		BS			
80	Bourzillon Louis Conseiller d'arrond. du canton de St. André		BS			
81	Boyer Augustin DELEGUE DE LA Cne de Digne		BS			
82	Boyer Arthur DELEGUE DE LA Cne de Villeneuve		BS			
83	Bremond Augustin DELEGUE DE LA Cne de Le Castellet		BS			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
84	Bremond Marcel DELEGUE DE LA Cne de Carniol					
85	Bremond Paul DELEGUE DE LA Cne de Volx					
86	Bremond Ismaël DELEGUE DE LA Cne de Bevens					
87	Bres Joseph DELEGUE DE LA Cne de La Condamine					
88	Broussard Felix Conseiller Général du canton de Castellane					
89	Brun Albert DELEGUE DE LA Cne de Saint Tons					
90	Brun Camille DELEGUE DE LA Cne de Andre les Alpes					
91	Brun Henri DELEGUE DE LA Cne de Turriers					
92	Brun Lucien DELEGUE DE LA Cne de Ubraye					
93	Brun Marius DELEGUE DE LA Cne de Le Lauzet					
94	Bounel Gabriel DELEGUE DE LA Cne de Valbelle					
95	Buffet Delmas-Louis DELEGUE DE LA Cne de Forcalquier					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
96	Burle Albert DELEGUE DE LA Cne de Jourribes					
97	Burle Louis DELEGUE DE LA Cne de Melve					
98	Burle Marius DELEGUE DE LA Cne de Esparron de Verdun					
99	Bussière Angelin DELEGUE DE LA Cne de Thorame Basse					
100	Caire Casimir DELEGUE DE LA Cne de Forcalquier					
101	Cal Marius DELEGUE DE LA Cne de Tiegut					
102	Carati Bernard DELEGUE DE LA Cne de Selonnet					
103	Cassan Auguste DELEGUE DE LA Cne de Simiane					
104	Caste Charles DELEGUE DE LA Cne de Saint Etienne					
105	Castor Elois Conseiller d'arrond. du canton de Baron					
106	Caton Ernest DELEGUE DE LA Cne de Simiane					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
107	Chabaud Elie DELEGUE DE LA Cne de Chateaufort Miravail					
108	Chaffaut (du) DELEGUE DE LA Cne de de Chaffaut					
109	Chaix Paul DELEGUE DE LA Cne de Clamensane					
110	Chaix Rosin DELEGUE DE LA Cne de Peyroutes					
111	Chalve Marius Conseiller d'arrond. du canton d'Allos					
112	Chaplain René Conseiller Général du canton de S ^t Etienne					
113	Chaspoul Jules DELEGUE DE LA Cne de Clumanc					
114	Chauvet Arsène DELEGUE DE LA Cne de Malijai					
115	Chauvin Frédéric DELEGUE DE LA Cne de Mallefougasse					
116	Chailly Fernand DELEGUE DE LA Cne de La Colle S ^t Michel					
117	Christol Albert DELEGUE DE LA Cne de Céreste					
118	Cezilly Joseph Conseiller d'arrond. du canton de Seyne					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
119	Claziond Jean Justin DELEGUE DE LA Cne de Castellane		JS			
120	Clement Edouard Conseiller d'arrond. du canton de La Motte		JS			
121	Clement Emile DELEGUE DE LA Cne de Vichose		JS			
122	Collomp Felicien DELEGUE DE LA Cne de Castillon		JS			
123	Collomp Marius DELEGUE DE LA Cne de Taulanne		JS			
124	Comte Gentil DELEGUE DE LA Cne de Espinouse		JS			
125	Conil Victorin DELEGUE DE LA Cne de Montblanc		JS			
126	Couillet Auguste DELEGUE DE LA Cne de Mezel		JS			
127	Courtois (de) Pierre Conseiller Général du canton de Bann		JS			
128	Curnier Simeon Conseiller d'arrond. du canton de Sisteron		JS			
129	Dalmas Cesar DELEGUE DE LA Cne de Saint Pierre		JS			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
130	Dalmas Ludovic DELEGUE DE LA Cne de Sigoyer					
131	Daumas Gabriel DELEGUE DE LA Cne de Chènerilles					
132	Daumas Ludovic DELEGUE DE LA Cne de Esparron la Batie					
133	Daumas Joseph DELEGUE DE LA Cne de Manosque					
134	Dast Pierre Désiré DELEGUE DE LA Cne de Valensole					
135	Delaye Marcel DELEGUE DE LA Cne de Sisteron					
136	Delaye Vital DELEGUE DE LA Cne de Forcalquier					
137	Depieds Louis DELEGUE DE LA Cne de Mane					
138	Depieds Marius DELEGUE DE LA Cne de Manosque					
139	Derbez César Conseiller d'arrond. du canton du Lauzet					
140	Dol Albert Conseiller Général du canton d'Annot					
141	Dol Joseph DELEGUE DE LA Cne de Angles					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
142	Dominique Louis DELEGUE DE LA Cne de Sigonce		<i>[Signature]</i>			
143	Donadey Baptiste DELEGUE DE LA Cne de La Rochette		<i>[Signature]</i>			
144	Donnadieu Aimé DELEGUE DE LA Cne de Les Thuiles		<i>[Signature]</i>			
145	Don Marius DELEGUE DE LA Cne de Banon		<i>[Signature]</i>			
146	Doze Alexandre DELEGUE DE LA Cne de Mousiers S. Marie		<i>[Signature]</i>			
147	Dozoul Honoré Conseiller Général du canton de Senez		<i>[Signature]</i>			
148	Drogoul André DELEGUE DE LA Cne de St. André		<i>[Signature]</i>			
149	Dupresne (de) St. Léon DELEGUE DE LA Cne de Tuimoisson		<i>[Signature]</i>			
150	Duhuy Maurice DELEGUE DE LA Cne de Saumane		<i>[Signature]</i>			
151	Durand Honoré DELEGUE DE LA Cne de Pontis.		<i>[Signature]</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 151 électeurs.

A De que, le 20 octobre 1938



Le Préfet,
Par délégation du Préfet,
Le Secrétaire Général,
Uva p

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

151

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem

Le Président du bureau de vote,

Michu

Les Scrutateurs,

Anger
Ames
Casmas
Chouquet

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 23 Octobre 1938

Département des Basses-Alpes

M. de Courtois, Honorat, élu

P.O.

~~1098-4~~

Monsieur le Président

du 2^{em} Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

~~4~~

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

